RELEVE DE DECISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

LUNDI 10 FEVRIER 2025 - PRESENTIEL – 14H00

4 SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 - ZSC OSSOUE, ASPE, CESTREDE
FR 7300927 - ZSC GAVARNIE, ESTAUBE, TROUMOUSE, BARROUDE
FR 7300928 - ZSC PIC LONG, CAMPBIELH
FR 7310088 - ZPS CIRQUE DE GAVARNIE

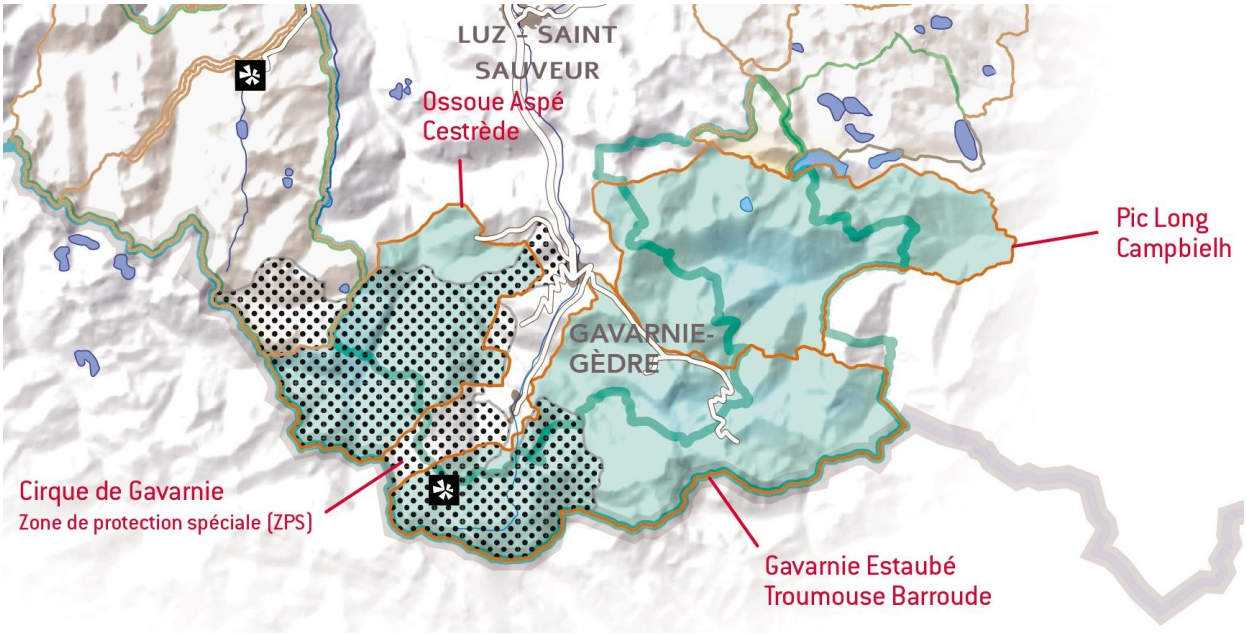

Les présents :

- Marie-Emilie NAVEL, Chargée de mission Natura 2000 au service environnement de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- M. Jean-Bernard SOUBIROUS, 4ème adjoint à la commune de Gavarnie-Gèdre, représentant du service environnement.
- M. Vincent BONEU, chargé de projet Natura 2000, Service Natura 2000, Direction de la Transition Ecologique et Energétique, Site de Tarbes pour la région Occitanie ;
- M. Hugues LECHENNE, Chargé de mission au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;
- M. François PRUD'HOMME, Chargé de mission au conservatoire botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ;
- Mme. Nicolas LAFEUILLADE, chef du secteur à Luz-Saint-Sauveur au Parc National des Pyrénées ;
- M. Jean CAZAUX, Chef de travaux, Commission Syndicale de la Vallée du Barège ;
- Mme Hélène DEVIN, Animatrice pastorale du Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace ;
- M. Bruno LABAT de la CATER pour le service environnement du Département 65 ;
- M. Frédéric DUPLAN de la CATER pour le service environnement du Département 65 ;
- M. Julien RONDEAU, technicien secteur de Luz-Saint Sauveur, à l'Office National des Forêt ;
- M. Nicolas THION, technicien à la fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées ;
- M. Jean-Luc LAPLAGNE, représentant FNE 65 ;

Les excusés :

- M. MOUNIQ, Maire d'Aragnouet qui donne procuration à la Maire de Gavarnie-Gèdre ;
- La Mairie de Luz-Saint Sauveur ;
- M. le sous-préfet d'Argelès-Gazost ;
- Mme la Présidente Maryse CARRÈRE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées ;
- Mme Sylvie FERRER, Député des Hautes-Pyrénées ;
- M. Denis FEGNE, Député des Hautes-Pyrénées,
- Mme Clémentine ROUZAUD, Directrice Générale Adjointe des services, Direction du Développement Territorial Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ;
- Mme Angeline SOULERE, 4ième adjoint de la commune de Gavarnie-Gèdre et suppléante à la présidence des 4 sites Natura 2000 ;
- Mme Myriam POUBLAN BELLE, Directrice de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ;
- M. Laurent GOUBERT, Responsable d'exploitation du GU LUZ PRAGNERES pour EDF ;
- M. Bernard CATAGNE, Société des Chasseurs Barégeois ;
- Mme Béatrice LONCAN et Mme Carine CHATAING, Conseillères à la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées ;
- L'Office National de la Biodiversité du 65 ;
- M. Patrick RAMANOEL, représentant FNE du 65 ;
- M. Ronan LATUGA, Association Nature En Occitanie ;

Ordre du jour de la séance :

- ❖ Désignation du/des présidents des 4 sites Natura 2000 présentée par la Région.

- ❖ Dotations aménités rurales des communes concernées.

- ❖ Gestion des habitats/espèces :
  - Actualisation de la cartographie du Desman, analyse génétique et étude ADN environnementale (3 ZSC) – 2024/2025 ;
  - Point sur le secteur du Maillet (Héas) : problématique Calotriton asper et utilisation du site par les divers usagers (2024/2025).
  - Point sur les suivis menés avec le Conservatoire botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées (3 ZSC) – 2024/2025 ;
  - Suivis des oiseaux de la ZPS et problématique de Base-Jump (2025).
  - Etude chiroptère (3ZSC) – 2025

- ❖ Agro-Pastoralisme :
  - Deux Projet Agro-environnementaux Climatiques pour des MAEC (2023-2027) – estives/prairie de fauche (4 sites) ;
  - Stagiaire prairie de fauche – outil Floreal (2024/ suite en 2025)

- ❖ Aménagements :
  - Sentier thématique de Saugué (2025)

- ❖ Communication (4 sites) :
  - Animations nature grand public (divers acteurs) – 2024/2025 ;
  - Outils - Malette Natura 2000 (production : 2024/ fonctionnement : 2025) ;
  - Point sur les projets à venir en 2025 ;

- ❖ Animation des DOCOBs (dont point budget – 4 sites) :
  - Suite des évaluations des Documents d'Objectifs 4 sites. Réunion de priorisation.
  - Actions prévues sur la période janvier à décembre 2025, sous réserve de validation de la programmation 2025.

Le présent compte-rendu ainsi que les diaporamas sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante :

http://valleesdesgaves.n2000.fr/estaube_gavarnie_troumouse_barroude

- **Introduction de la réunion**

Mme Marie-Emilie NAVEL, Animatrice, introduit la réunion des quatre sites Natura 2000 dont la ZPS « Cirque de Gavarnie. Elle propose un tour de table afin que tout le monde puisse se présenter et énumère la liste des personnes excusées.

M[me] Marie-Emilie Navel présente ensuite l'ordre du jour de ce Comité de Pilotage pour clôturer l'année 2024, puis démarre la présentation,

DESIGNATION DU PRESIDENT_des 4 sites NATURA 2000

M[me] Marie-Emilie Navel explique de l'ancien président M. Nicolas ZARAGOZA a démissionné de ses fonctions en novembre 2024. Il faut donc procéder à l'élection d'un nouveau président. Elle passe la parole à M. Vincent BONEU pour introduire l'élection du nouveau président des 4 sites Natura 2000. M. BONEU explique que l'animation des sites Natura 2000 est une politique volontariste. Il est donc proposé aux collectivités locales de porter l'animation des sites. Il rappelle que la CCPVG est devenue porteuse de l'animation des sites en 2018, avec une réélection de celle-ci en le 30 novembre 2023. M. BONEU explique que seul M. Jean-Bernard SOUBIROUS, élu à la commune de Gavarnie-Gèdre s'est porté volontaire pour assurer la présidence des 4 sites. Il Rappelle qu'un président se présente en son nom propre parce qu'il est élu d'une collectivité, mais non en tant que représentant de sa collectivité. M. BONEU procède au vote, et **M. SOUBIROUS est élu à l'unanimité président des 4 sites Natura 2000 pour les 3 années à venir, soit jusqu'en 2027, s'il n'y a pas de changement aux prochaines élections de 2026.**

DOTATIONS AMENITES RURALES_4 sites

M. Vincent BONEU représentant de la Région au niveau du département du 65 poursuit avec les explications sur les dotations aménités rurales qui sont une dotation budgétaire de fonctionnement. Elle est attribuée aux communes rurales depuis 2019, dont une partie significative de leur territoire est comprise dans une aire protégée (ex : parc naturel régional, site Natura 2000, aire d'adhésion d'un parc national...). Historiquement, cette dotation pour les Hautes-Pyrénées représentée 500.000€. En 2024, les règles d'attribution se sont assouplies (suppression notamment du potentiel financier de la commune). Le budget de la dotation s'est élevé à plus d'1 million d'euros.
Il rappelle que les dotations des 3 communes :

- Luz-Saint-Sauveur : 32.624,00€
- Gavarnie-Gèdre : 100.000,00€
- Aragnouet : 35.014,00€

Marie-Emilie précise que pour ces 3 communes la dotation attribuée au titre des sites Natura 2000 est nouvelle depuis 2024. M. BONEU rappelle que cette dotation est attribuée par l'Etat. C'est malgré tout un sujet qui reste sensible au niveau de Paris. M. BONEU précise qu'il n'y a pas d'obligations en matière de dépenses de cette dotation. Cependant, si une partie ou l'intégralité était dépensée pour des projets environnementaux il faudrait que cela soit remonter à Paris afin de défendre les années suivantes ces dotations versées au titre de l'environnement.

ANIMATION DES DOCOBS_ 4 sites

- **Evaluations des DOCOBs**

Marie-Emilie reprend ensuite la parole pour expliquer la démarche d'évaluation des DOCOBS, action demandée par l'Etat. Elle rappelle l'historique, avec une enveloppe retenue en 2019. Le marché public a été lancé fin août 2019 et porté par la CCPVG, et a été validé fin décembre 2019. C'est le bureau d'étude AMIDEV qui a été retenu suite à 2 critères listés dans le cahier des charges (40% pour le prix et 60% pour la technique).

L'évaluation aborde 5 étapes :

- Etape 1 : Etat des lieux initial et actuel (diagnostics écologique et socio-économique)
- Etape 2 : bilan technique et financier
- Etape 3 : bilan de la conduite de l'animation
- Etape 4 : évaluation du DOCOB et de sa mise en œuvre
- Etape 5 : conclusions, recommandations et prospectives (révisions ?)

Une réunion de lancement du COTECH a eu lieu le 14 janvier 2020. Cependant, le planning proposé n'a pas pu être respecté à cause des conditions sanitaires (COVID 19), puis d'un changement de personnes au sein de l'équipe. Ainsi, deux prorogations ont été demandées.
L'évaluation des DOCOBs s'est achevée fin 2022, avec une restitution au COPIL du 15 décembre.

Marie-Emilie présente ensuite les dernières conclusions (phase 5 et 6) de cette évaluation des 4 documents d'objectifs.

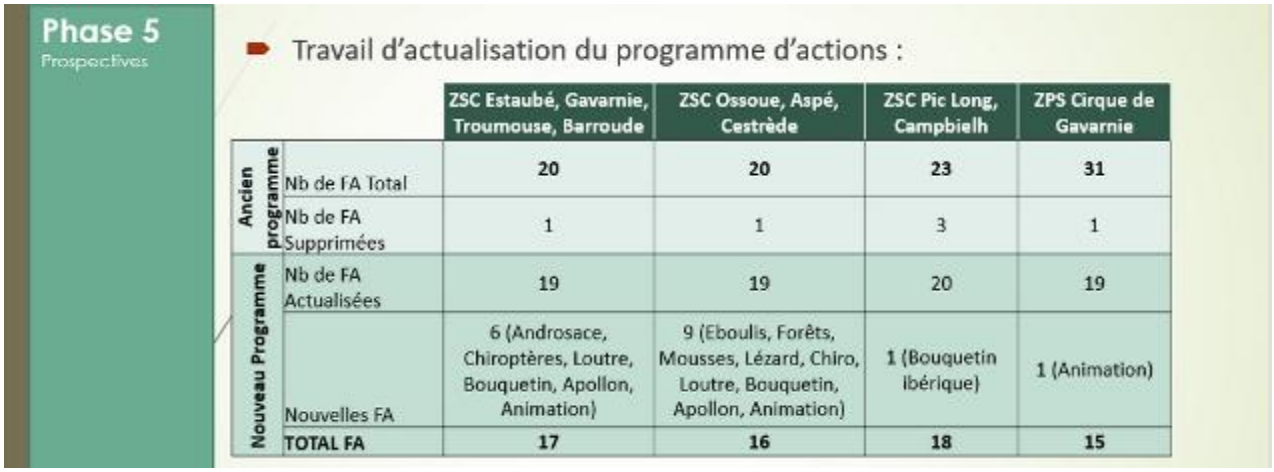

		ZSC Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude	ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède	ZSC Pic Long, Campbielh	ZPS Cirque de Gavarnie
Ancien programme	Nb de FA Total	20	20	23	31
	Nb de FA Supprimées	1	1	3	1
Nouveau Programme	Nb de FA Actualisées	19	19	20	19
	Nouvelles FA	6 (Androsace, Chiroptères, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	9 (Eboulis, Forêts, Mousses, Lézard, Chiro, Loutre, Bouquetin, Apollon, Animation)	1 (Bouquetin ibérique)	1 (Animation)
	TOTAL FA	17	16	18	15

Phase 5
Prospectives

Travail d'actualisation du programme d'actions :

Sites	Ancien programme	Nouveau Programme
ZSC	Activité pastorale (P1 à P5) Activité de tourisme, sport et loisirs (T1 à T6) Forêts (F1) Espèces végétales (V1 à V2) Habitats naturels (H1 à H3) Espèces animales (A1 à A3) et végétales (E1 à E10)	Assurer une gestion adaptée au maintien et à la préservation des **habitats** d'intérêt communautaire (HC) Assurer la préservation de la **Flore d'intérêt communautaire** et le bon développement des stations (FC) Assurer la préservation des **Amphibiens** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (AC) Assurer la préservation des **Reptiles** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (RC) Assurer la préservation des **Mammifères** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (MC) Assurer la préservation des **Insectes** d'intérêt communautaire et le bon développement des populations (IC) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une **gestion de la fréquentation** et un accompagnement des usagers (U) Assurer **l'animation du site** (A)
ZPS	Amélioration / Maintien / Restauration de la qualité des habitats d'espèces (HE1 à HE6, P1 et P4 à P7) Limitation des dérangements (LD1 à LD6 et T2-Bis) Neutralisation des facteurs de mortalité directe (FM1 à FM5) Surveillance du site (SE1 à SE7) Etudes et recherches complémentaires (RE1)	Assurer les conditions de tranquillité nécessaire à la préservation des espèces d'intérêt communautaire (EIC) Limiter les facteurs de mortalité directe ou indirecte (FM) Assurer le maintien d'habitats d'espèces de qualité (HE) Assurer la préservation des espèces et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire de façon indirecte par une gestion de la fréquentation et un accompagnement des usagers (U) Assurer l'animation du site (A)

Phase 6?
Suite à donner au travail d'EVAL

Poursuite envisagée :

- En 2023 : manque de temps, rien n'a démarré
- En 2024 : réunion de travail initié pour la ZPS + ZSC Gavarnie

Marie-Emilie rappelle que le **COPIL a validé le fait de travailler plutôt par DOCOB sur les 2 années à venir. Une réunion a donc été programmée le 16 décembre 2024.** Marie-Emilie explique que les conclusions de cette réunion vont être abordées tout au long du comité de pilotage.

GESTION DES HABITATS/ESPECES

- **Le desman des Pyrénées *« Galemys pyrenaicus »* - 3 ZSC**

Marie-Emilie explique que le desman est un petit mammifère semi-aquatique, semi-nocturne endémique du quart nord-ouest de la péninsule ibérique et du massif pyrénéen.

Elle présente l'anatomie du desman caractéristique par :

- Sa taille : un individu adulte mesure environ 25cm (tête + corps + queue),
- Il possède une double couche de poil qui le protège bien dans l'eau,
- Des pattes postérieures palmées,
- Une longue queue de rat,
- Une trompe mobile et préhensible pour attraper ses proies.

Elle explique également que cette espèce a une activité toute l'année, une reproduction de janvier à juin. Son espérance de vie dans le milieu naturel est estimée à entre 3 et 4 ans. Elle rappelle également les menaces qui pèsent sur le desman qui sont la prédation par les mustélidés, chien, chat... et les actions humaines (pollution, aménagement hydro-électrique, artificialisation des berges) Elle rappelle qu'en 2017, son statut est passé de « Quasi-menacé » (NT) à « Vulnérable » (VU) sur la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine, puis récemment en 2021 à espèce « en danger » (E) au niveau mondial et que c'est une espèce parapluie qui contribue à la préservation globale des milieux aquatiques pyrénéens.

Elle rappelle qu'il y a eu un Plan National d'Action (2010 – 2015), puis un projet LIFE+ Desman (2014–2020). Enfin, en 2020, le Ministère a mandaté la DREAL Occitanie pour engager la rédaction d'un second PNA2 Desman dit de conservation qui s'étend sur 10 ans (PNA 2021-2030) afin d'assurer la préservation à long terme de l'espèce. Il est coordonné par la DREAL Occitanie et animé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Elle explique que certains aspects de sa biologie et de

son écologie restent méconnus. Mais que les avancées permettent de dire que sa population a diminué de plus de 50% entre 1990 et 2015.
Dans le cadre du PNA 2, la CCPVG a participé en 2023 et 2024 au volet connaissance et à **l'action « C2 : Actualisation de la carte de répartition »**, en suivant un protocole adapté avec une année de référence qui est passé de 2005 à 2014. Ce changement qui explique désormais qu'un grand nombre de bassins versants sont désormais passés de « présence certaine à potentielle ». Marie-Emilie explique que 3 secteurs ont été validé en 2023, et un en 2024, celui de la vallée d'Ossoue. Elle explique que l'enveloppe pour l'analyse génétique n'a pas été complètement utilisée, et que l'analyse de l'ADN environnementale n'a pas été réalisée pour cause de mauvaises conditions météorologiques.

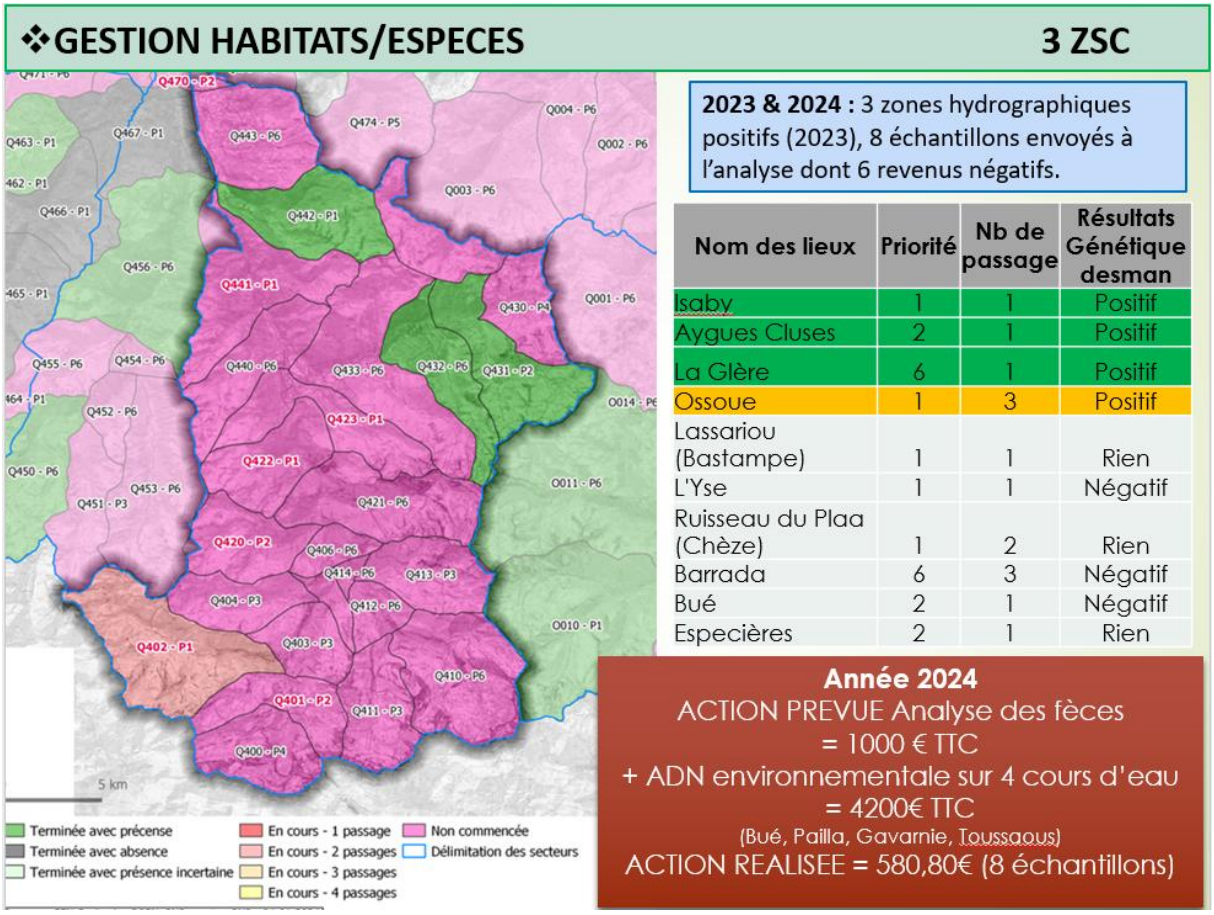

M. LAPLAGNE demande si d'autres analyses ADN environnementale ont déjà été testées ailleurs ? Marie-Emilie répond que oui, dans le Val d'Azun, mais que le desman n'a pas été détecté.
Hélène DEVIN demande si les zones hydrographiques ont bien été déclassée, ce qui conditionne les travaux demandés au niveau de la prise en compte ou non du desman. Frédéric DUPLAN répond que pour le moment, c'est l'ancienne carte qui fait foi, jusqu'à ce que l'actualisation cartographique soit terminée partout.

Marie-Emilie explique qu'une enveloppe va être à nouveau mise de côté pour l'analyse génétique des fèces. Cependant, il est possible que l'enveloppe pour l'analyse ADN environnementale soit convertie pour utiliser des chiens de détection, nouvelle méthode qui fonctionnerait mieux.

Nicolas LAFEUILLADE explique que cette méthode est prometteuse. Il ajoute que l'interprétation par les gardes formés ne s'est pas montrée efficace en comparant les retours par la génétique. Cependant, faire évoluer un chien dans nos cours d'eau de montagne peut s'avérer tout aussi compliqué. Julien RONDEAU demande qui a des chiens formés dans le coin ? Marie-Emilie explique qu'elle connait ceux formés par l'ANAH en Ariège. Hélène DEVIN demande si EDF est prévenu lors des sorties ? Marie-Emilie explique que des conventions sont signées. Nicolas LAFEUILLADE ajoute qu'EDF est prévenu à chaque sortie. Hélène DEVIN se demande si l'ADN environnementale a déjà été testée dans des secteurs où il y a beaucoup de desman ? Marie-Emilie répond que le CEN devait le faire en Ariège, mais qu'elle n'a pas les retours sur la question.

- **Suivi du Calotriton des Pyrénées *« Calotriton asper »***

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite la problématique impactant l'espèce du calotriton des Pyrénées autour du secteur de la prise d'eau du Maillet en montant au cirque de Troumouse. Elle rappelle que l'observation nous vient de Ronan LATUGA, qui a noté une bonne utilisation du secteur avec de la reproduction. Cet espace est traversé tous les étés par les usagers du canyoning, le bétail et les agents EDF. Marie-Emilie présente la sortie réalisée avec Ronan LATUGA et Gille POTTIER. Elle explique que le contact avec un accompagnateur de canyoning a eu lieu en même temps.

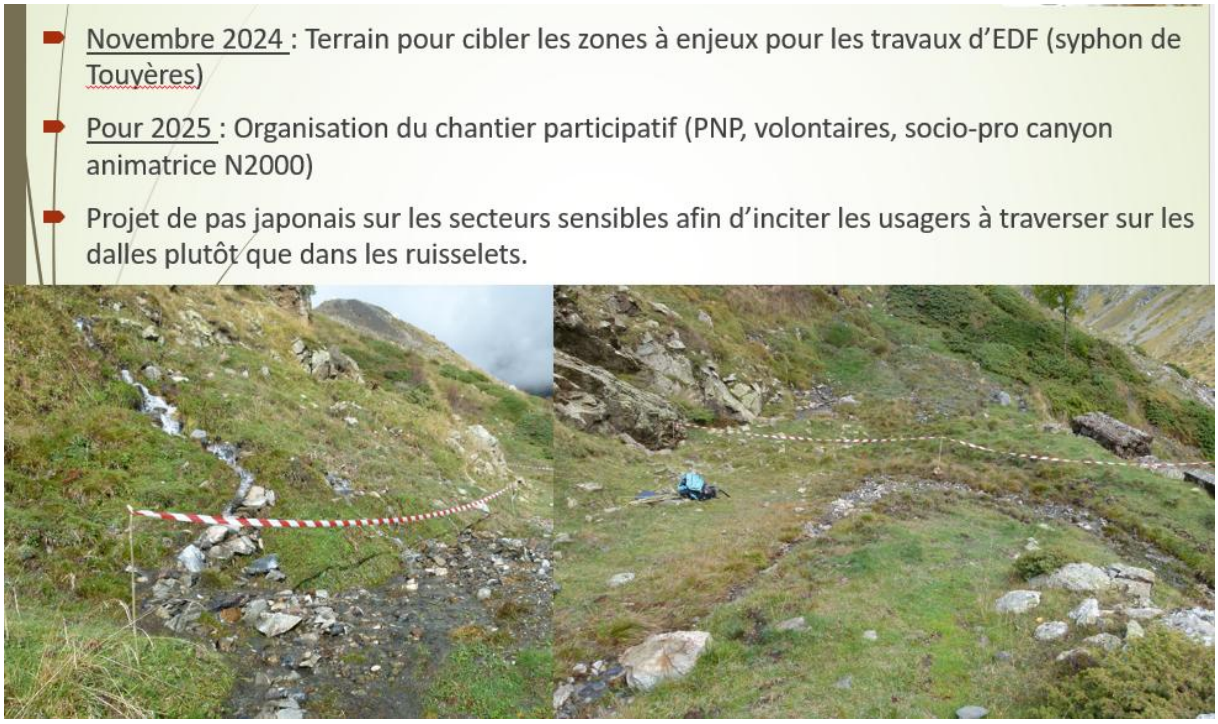

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie ajoute que l'épisode de crues de septembre 2024 est venu stopper le projet de chantier participatif initialement décidé avec la réalisation de « pas japonais » sur le secteur. Elle mentionne qu'elle a dû baliser le secteur en novembre 2024 pour éviter que les travaux d'urgence prévus par

EDF, suite aux crues, n'impactent les zones où il y a de la reproduction de calotriton. Elle précise que le chantier participatif sera reporté au printemps 2025.

Jean-Luc LAPLAGNE précise qu'il y a des cercles de pierre présents non loin du site présenté, au-dessus de la route dans les lacets, qui témoignent de vestige d'un patrimoine historique sur la zone. Marie-Emilie ajoute que ces vestiges ne sont pas valorisés. Jean-Luc LAPLAGNE précise qu'ils apparaissent dans une vidéo de Patrice de BELLEFOND.

- **Suivis de la faune – espèces de l'ANNEXE 1 et 2 de la DO - ZPS**

Marie-Emilie reprend ensuite et poursuit sur les différents suivis mis en place sur la ZPS de Gavarnie. Elle démarre avec **le suivi du faucon pèlerin et celui de l'aigle royal**, qui n'est suivi que ponctuellement quand des travaux prévus pourraient être problématique pour un site de reproduction en particulier. **Le suivi du Gypaète barbu** est également réalisé par le PNP (opérateur technique du PNA).

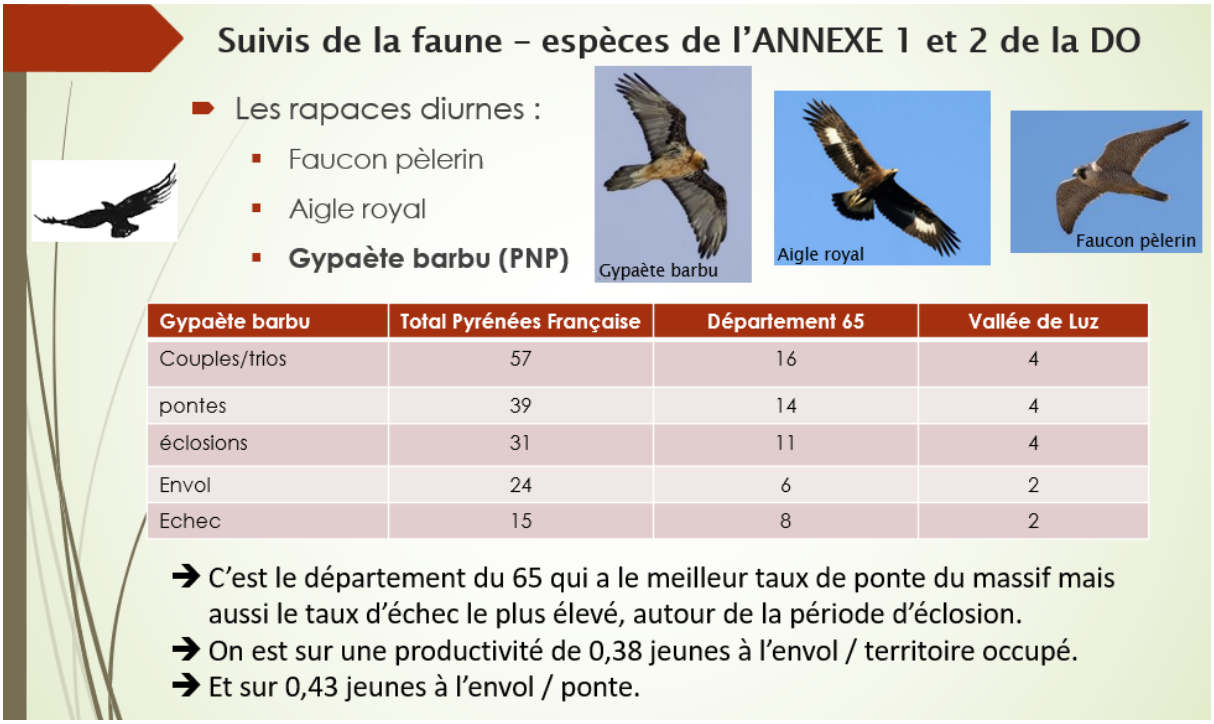

Slide présentée en comité de pilotage

Elle présente les résultats de l'année 2024, sur l'ensemble de la chaine des Pyrénées française jusque dans la vallée de Luz, avec 2 jeunes à l'envol sur la vallée, soit 50% de réussite.

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie aborde ensuite l'équipement de la ligne RTE Pragnères-Biescas, qui doit être terminée en 2025. Elle indique que 171 avisphères restent à poser, et que RTE se tournerait vers une solution par drone, car les tests par hélicoptère en 2024 n'ont pas été encourageant en montagne (problème de conditions météorologiques).

Julien RONDEAU explique que pour être sûr que le système d'avisphère soit opérationnel, il faudrait mener des recherches sur les facultés visuelles des rapaces. Il explique que peu d'études existent en France dans ce domaine. Frédéric DUPLAN se demande s'il y a beaucoup d'observations de collisions ? Julien RONDEAU explique qu'il est très difficile d'observer de la mortalité sous les lignes car les animaux morts sont très vite prédatés par d'autres. Marie-Emilie ajoute que l'étude d'observation serait très chronophage en moyens humains. Julien RONDEAU ajoute que ce système existe et qu'il vaut mieux ça que rien. Nicolas LAFEUILLADE ajoute que le travail de positionnement de ces boules est minutieux, et qu'elles sont toutes géolocalisés.

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie présente ensuite la problématique de « base-jump » présent sur la falaise d'Ossoue, qui a été observée en 2018, puis à nouveau en janvier 2025. Elle rappelle qu'un arrêté municipal avait été pris par l'ancienne municipalité le 10 septembre 2019, mais qu'elle n'avait pas souhaité pousser la réflexion et la mise en place d'un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope). Elle estime que le travail de réflexion pourrait être relancé avec de nouvelles observations de base-jumper sur le site.

Nicolas LAFEUILLADE raconte son observation des 2 personnes en haut de la falaise lors d'un suivi au gypaète barbu. Lors du saut, le déclenchement des parachutes engendre un bruit de coup de fusil qui heureusement ce coup-ci n'a pas causé de dérangement dans l'aire pendant la couvaison. Julien RONDEAU demande où ils atterrissent ? Nicolas LAFEUILLADE précise qu'ils atterrissent où ils peuvent. Vincent BONEU demande s'il y a une ZSM ? Nicolas LAFEUILLAFE explique qu'il y a un travail de lancé avec les sports extrême fédérés, mais celui-ci ne l'est pas, et donc il est difficile de trouver des gens avec qui discuter. Il ajoute que si le PNP n'est pas mentionné sur l'arrêté municipal, il ne peut pas user de son pouvoir de police. Julien RONDEAU demande pourquoi la municipalité n'avait pas souhaité continuer sur un APPB ? Marie-Emilie explique que l'APPB devait servir à protéger toute la falaise et ne pas se cantonner à la ZSM gypaète barbu, afin d'inclure tous les enjeux de la falaise pour les autres rapaces nicheurs. De plus, l'APPB peut inclure d'autres pratiques comme l'escalade par exemple. Nicolas LAFEUILLADE ajoute que les observations de dérangement sont difficiles à avoir.

Marie-Emilie aborde ensuite les suivis sur **les galliformes de montagne** avec le suivi du **grand tétras**, effectué par le PNP pour le territoire en zone cœur du parc et la société des chasseurs barégeois sur le reste de la ZPS. Ce sont les coqs chanteurs qui sont inventoriés, ce qui participe à l'estimation faite de la population Pyrénéenne.

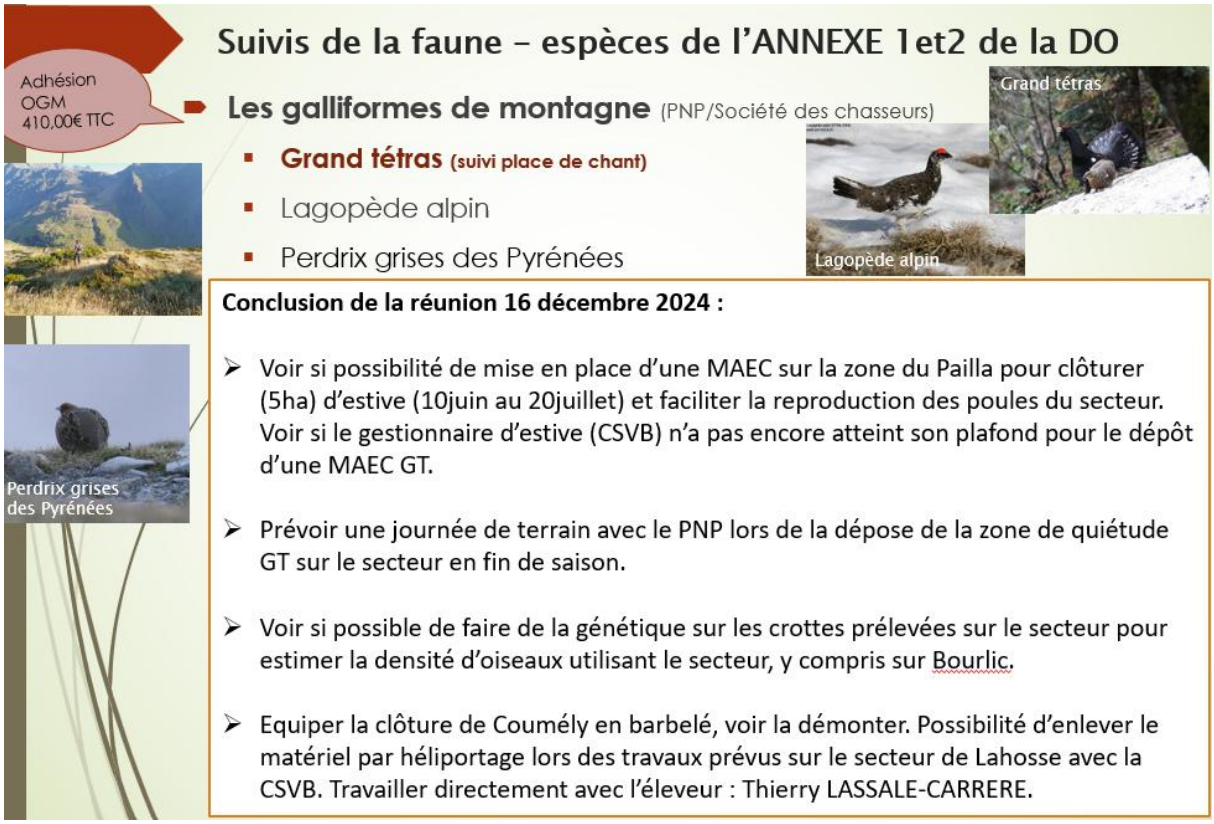

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie présente les échanges qu'il y a eu lors de la réunion du 16 décembre 2024. Elle démarre par la possibilité de monter une MAEC sur le secteur du Pailla avec la CSVB. Marie-Emilie demande à Hélène DEVIN s'il y a eu des retours.

Hélène DEVIN précise que oui, il y a eu une estimation d'envoyé par mail qui permettait de monter une MAEC grand tétras sur le secteur. Marie-Emilie ajoute qu'il était prévu lors du retrait de la zone de quiétude sur le secteur, de faire un suivi de la zone avec ramassage de crottes pour envoyer à l'analyse et voir s'il y a présence de plusieurs oiseaux sur le secteur. Puis essayer de monter une MAEC pour améliorer la reproduction du secteur.

Marie-Emilie ajoute qu'il est prévu de travailler également sur la clôture de Coumély.

Julien RONDEAU demande sur quel secteur se trouve la clôture ? Marie-Emilie précise sur Coumély de Gavarnie. Jean CAZAUX ajoute qu'elle fait le tour des ravins. Marie-Emilie explique que soit l'éleveur est d'accord pour retirer la clôture, et elle sera retirée, soit il n'est pas d'accord et dans ce cas elle sera visualisée. Julien RONDEAU explique que ces visualisateurs ne sont pas opérationnels, il fait état d'une étude dans les Vosges faite sur le tétras lyre qui ne voit pas le rouge, mais plutôt les nuances de couleurs. Donc les nouveaux modèles de plaquettes seraient plutôt noirs et blancs, quadrillées, et de grande taille (12,5cm x 12,5cm). Marie-Emilie conclue que l'on essaiera de s'orienter plutôt vers un retrait de la clôture en profitant des héliportages de la CSVB pour les travaux sur la Hosse, pour faire redescendre le barbelé.

Le suivi des **lagopèdes alpin** est quant à lui plus difficile, car le protocole de suivi n'est pas encore bien défini. Seuls les agents du PNP relèvent ponctuellement les indices de présence lors de leur tournée.

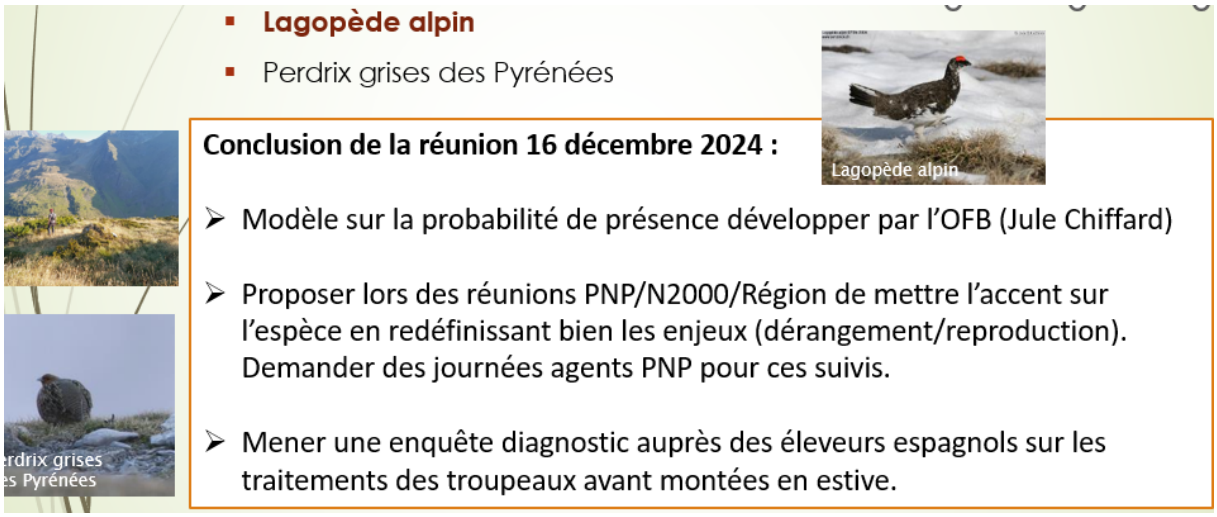

Slide présentée en comité de pilotage

Hélène DEVIN demande pourquoi le diagnostic sur les éleveurs espagnols. Marie-Emilie explique que cette demande concerne également l'étude sur la perdrix grise qui va suivre en explication.

Enfin, Marie-Emilie poursuit en présentant le suivi des populations de **perdrix grises de montagne** sur le secteur d'Ossoue afin d'estimer l'indice de reproduction. C'est un comptage qui se fait en commun avec le PNP et la société des chasseurs barégeois.

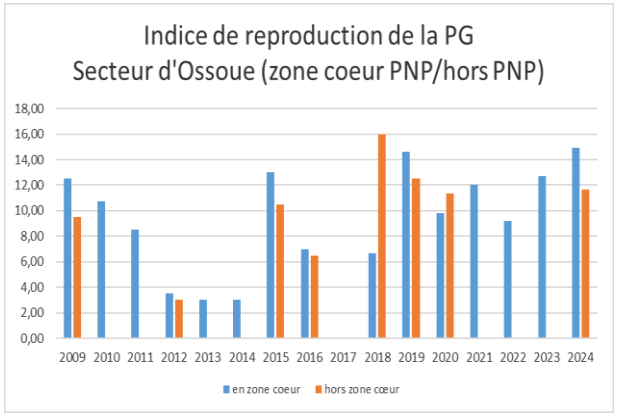

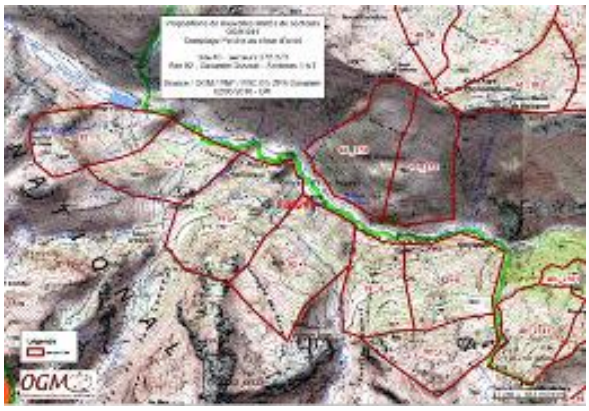

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie explique que l'on a désormais plus de 10ans de comptage sur ce secteur, et un indice de reproduction légèrement meilleur en zone cœur du PNP.

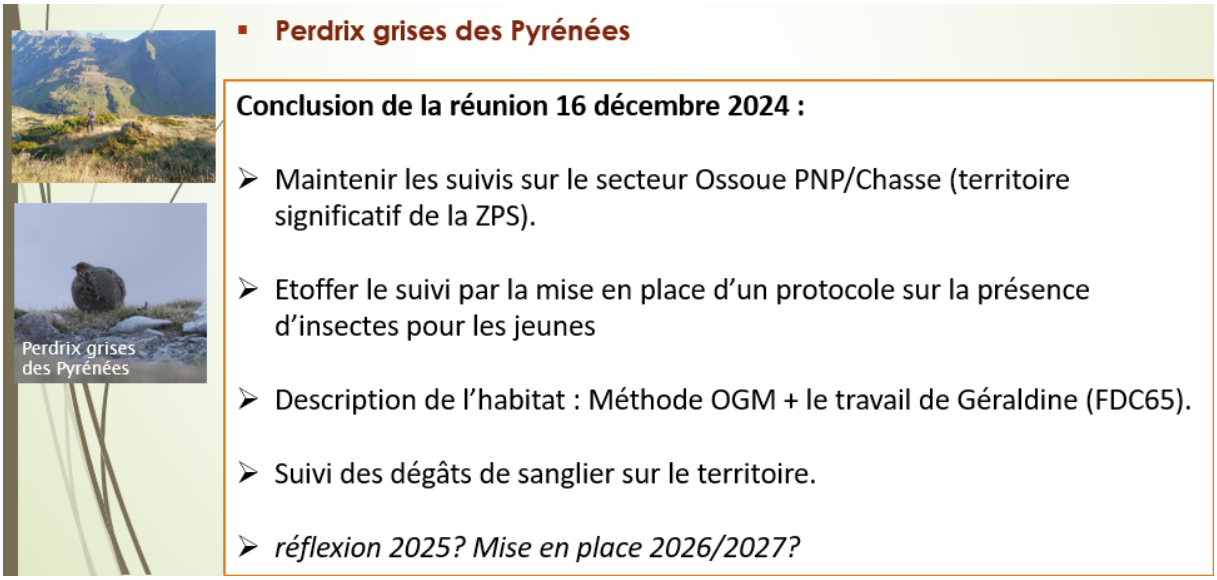

Slide présentée en comité de pilotage

Elle reprend les conclusions de la réunion et explique qu'il a été convenu de réfléchir à un protocole sur l'abondance des insectes à corréler avec la reproduction des perdrix de l'année. Aussi, travailler sur l'habitat des secteurs de comptage qu'il faudra travailler sur l'habitat via diverses méthodes existantes (OGM, PNP, FDC65).

François PRUD'HOMME explique qu'il serait intéressant d'imaginer des passerelles entre typologie d'habitats Natura 2000 et les typologies d'habitats d'espèces.

Hélène DEVIN ajoute que le PNP a travaillé sur une méthode où les données SIG sur l'habitat ont été croisées par rapport à la présence du grand tétras à l'échelle du territoire du PNP. Nicolas LAFEUILLADE ajoute que c'est une stagiaire qui a fourni le travail. Julien RONDEAU ajoute également qu'une méthode a été développée par l'OFB (Kévin FOULCHE) sur la modélisation des habitats à grand tétras.

François PRUD'HOMME ajoute que si l'on donne quelques critères aux personnes qui sont en charge d'établir la cartographie d'habitat d'espèces, elles pourraient relever ce genre de critères en plus, ce qui rendrait les cartographies d'habitats plus précises et utiles pour nos besoins par rapport à la faune.

Marie-Emilie présente ensuite les suivis sur les **rapaces nocturnes**, comme celui du grand-duc suivi sur Gavarnie réalisé par le PNP et l'animatrice depuis plusieurs années. Le suivi de la chouette Tengmalm, est piloté depuis 2021 par l'ONF, à l'échelle des Hautes-Pyrénées, avec plusieurs volontaires chez les agents ONF/Animatrice Natura 2000/association NEO/PNP. Ce suivi se poursuivra en 2025.

Elle rappelle que le coût de l'adhésion à l'OGM (Organisme des Galliformes de Montagne) est de 470,00€ TTC, mais passe à 484,00€ en 2025.

- **Suivis des habitats avec un accompagnement du CBNPMP[1] – 3 ZSC**

Slide présentée en comité de pilotage

Marie-Emilie poursuit sur les différents suivis accompagnés par le CBNPMP : suivi du **carex bicolor**, espèce d'intérêt communautaire prioritaire, avec une troisième station confirmée en 2022 par le CBNPMP sur le secteur de Troumouse. C'est une espèce qui colonise les bords de torrents froids, sur substrat composé d'alluvions fines issues de l'altération de roches de nature alcaline. Le régime torrentiel des cours d'eau à la fonte des neiges régénère le milieu, bloquant l'évolution de ces milieux et permettant à cette formation pionnière de se maintenir. En 2024, nous avons proposé d'expérimenter une zone d'exclos sur la station de Troumouse, où il a été noté un fort piétinement de la zone par le bétail lourd. La CSVB a validé le projet. L'exclos a donc été mis en place du 3 juillet au 31 juillet. Il était convenu de poursuivre l'expérimentation en 2025 en doublant le fil pour les moutons.

Jean CAZAUX explique que le secteur a été ravagé par la crue de septembre et qu'il ne sera donc pas possible de poursuivre l'expérimentation. Marie-Emilie prend part au constat et ajoute qu'il y aura certainement une journée de prospection de faite pour constater les dégâts sur la station.

François PRUD'HOMME, ajoute que l'espèce du Carex bicolor est une relique des retraits glaciaires. C'est une espèce phare d'un cortège d'espèces très spécifique, et qui est remarquable, rare et uniquement présent dans les Pyrénées et les Alpes. C'est également le cas d'un petit jonc, joncus triglumis, aperçu aux Sarradets en 2024, mais rarissime dans les Pyrénées.

[1] CBNPMP : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Marie-Emilie présente ensuite **<u>l'expérimentation sur le brûlage/débroussaillage</u>** réalisé sur le secteur de Groutte en 2010-2020, dont uniquement le volet flore a été suivi. Elle explique que ce suivi a été repris par le CBNPMP avec un passage qui a été effectué en 2023 pour retrouver les emplacements des suivis. Nous observons une évolution naturelle de la végétation dans les différents exclos mis en place depuis plus de 10 ans. Elle explique que l'on a une dynamique de ligneux qui se met en place et notamment du saule. En 2024, il été prévu de faire un dernier passage. Nous avons consacré 3 journées de terrain, mais il a été impossible de terminer les relevés. Nous allons donc y consacrer 2 jours de plus en 2025, avec pour objectif de rendre un rapport de clôture fin d'année 2025.

Slide présentée en comité de pilotage

Nicolas THION demande s'il y a un délai envisagé pour le rendu ? Marie-Emilie répond que fin d'année 2025, le rapport leur sera envoyé.

- **Journée technique et d'échange autour des pelouses**

Marie-Emilie explique que la formation a eu lieu sur le plateau de Coumély, nous avons aidé le CBNPMP pour trouver les sites avec les pelouses intéressantes, notamment des pelouses à gispet (6140) et des pelouses calcaires (6170).

Hugues LECHENNE explique que cette journée était une journée technique et d'échange, déployée en Ariège et en vallée des gaves. Journée technique et d'échange où diverses choses ont été abordé notamment :

- *les indicateurs écologiques et agro-pastoraux pour évaluer l'état de conservation des habitats*
- *les espèces indicatrices de ces habitats.*

Hugues explique que cette journée sera renouvelée sur 2025 sur d'autres types de pelouses calcaires et sur des nardaies, Cette journée sera programmée fin juin, début juillet 2025.

En 2025, le CBNPMP a également lancé un programme d'action sur les pelouses calcaires de crêtes (6170). L'objectif est d'aller regarder leur aire de répartition sur la chaine des Pyrénées. En effet, il s'agit de vérifier que l'habitat est bien présent et notifié dans les cartographies d'habitats, chose qui est aujourd'hui mis en doute. Cet été plusieurs sites ont été ciblés dont ceux de Gavarnie et d'Estaubé, afin d'aller faire des inventaires pour certifier que l'on est bien sur un habitat codifié 6170.

- **Améliorer les connaissances sur les espèces de Chiroptères puis adopter une gestion des sites favorables à ces espèces**

Marie-Emilie présente l'enjeux chiroptères, espèces parapluies sur les sites. Elle rappelle que les chauves-souris représentent :

- Monde : 1400 espèces ;
- Europe : 51 espèces ;
- France : 36 espèces (toutes protégées) ;
- 28 espèces en Midi-Pyrénées ;
- Sur nos sites : plus d'une 15^{aine} d'espèces.

Elle explique que ce sont des espèces sensibles, gage de bonne qualité de l'environnement. Elles se répartissent en 4 catégories : des espèces forestières, anthropophiles, rupestres et/ou cavernicoles. Elle explique qu'un troisième Plan National d'Action est en cours de réalisation (2016-2025), dont le but est de protéger, améliorer et informer sur les espèces avec 19 espèces dites prioritaires. Exemple: Oreillard montagnard, grande noctule, noctule commune, Sérotine commune, Grand et Petit rhinolophe.

Marie-Emilie rappelle l'historique de la première étude réalisée par le CEN Occitanie en 2012-2013 sur le site de Pic Long Campbielh. Elle explique que depuis l'évaluation des DOCOBS de 2022, les 3 ZSC possèdent des fiches sur les chiroptères. Il a donc été décidé de repasser sur les sites prospectés en 2013 et d'étendre aux autres sites du territoire de la commune de Gavarnie-Gèdre. L'étude envisagée va s'étaler sur 3 années, dont la première année en 2025, avec comme terrain d'étude le site de « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude ».

La méthode envisagée :

- Prospection en bâtiment en période estivale (7,5j)
- Prospection et analyse acoustique par pose de Batlogger en altitude. (9j)
- Rédaction rapport (2j)

Le budget retenu est de 11.100,00€ TTC pour l'année 2025.

AGRO-PASTORALISME

- **Projet de reconquête pastorale des granges du Campbielh – ZSC Pic Long Campbielh**

Marie-Emilie rappelle l'historique de l'AFP du Campbielh créée le 18 août 2011 par arrêté préfectoral. Elle rappelle également l'objectif d'une AFP qui est de conforter le travail des exploitants agricoles en leur assurant un accès au foncier, de porter le projet de l'accès aux granges du Campbielh de manière collective, d'accéder aux financements publics et de conduire à terme d'autres travaux d'intérêt collectif nécessaire à la relance de la fauche sur le plateau.

Elle rappelle qu'entre 2016-2017-2018, il y a eu plusieurs projets de réalisés :

- Extension de l'AFP (<7%) du périmètre avec 4 éleveurs supplémentaires ;
- Montage des dossiers pour les 2 projets agricoles : pour un total de 50 011,38€ HT
    - Amélioration du sentier pour la montée des troupeaux aux estives ;
    - Adduction d'eau sur le quartier de Gèdre Dessus versant la soula ;

Elle explique qu'il s'est passé ensuite un moment sans activité (cause COVID). Puis, l'AFP s'est réunie en assemblée générale, le 9 décembre 2022, pour renouveler le syndicat (avec M. Crampe en président) et présenter les travaux d'entretien qui ont été réalisés à l'automne 2023 (portés par la mairie de Gavarnie-Gèdre, et réalisés par la Commission Syndicale de la Vallée de Barège et les éleveurs). En 2024, la deuxième tranche de travaux de réfection de la piste s'est poursuivie en sortie de bois. En 2025, il est prévu de finir les travaux avec des crédits parc national pour conforter le passage en sortie de bois, travaux qui seront réalisés et portés par la Commission Syndicale de la Vallée du Barège.

En 2024, l'animatrice a également aidé un des éleveurs de l'AFP à réaliser une demande de passage à gué pour permettre à ce dernier de pouvoir traverser le gave à l'aide de son tracteur durant l'été afin de refaucher les prés de Campbielh. Pour cela une journée de terrain a eu lieu le 27 juin 2024, avec

l'appui de la CATER (Cellule d'assistance Technique à l'entretien des rivières du Département des Hautes-Pyrénées) et un dossier a été présenté en DDT65[2].

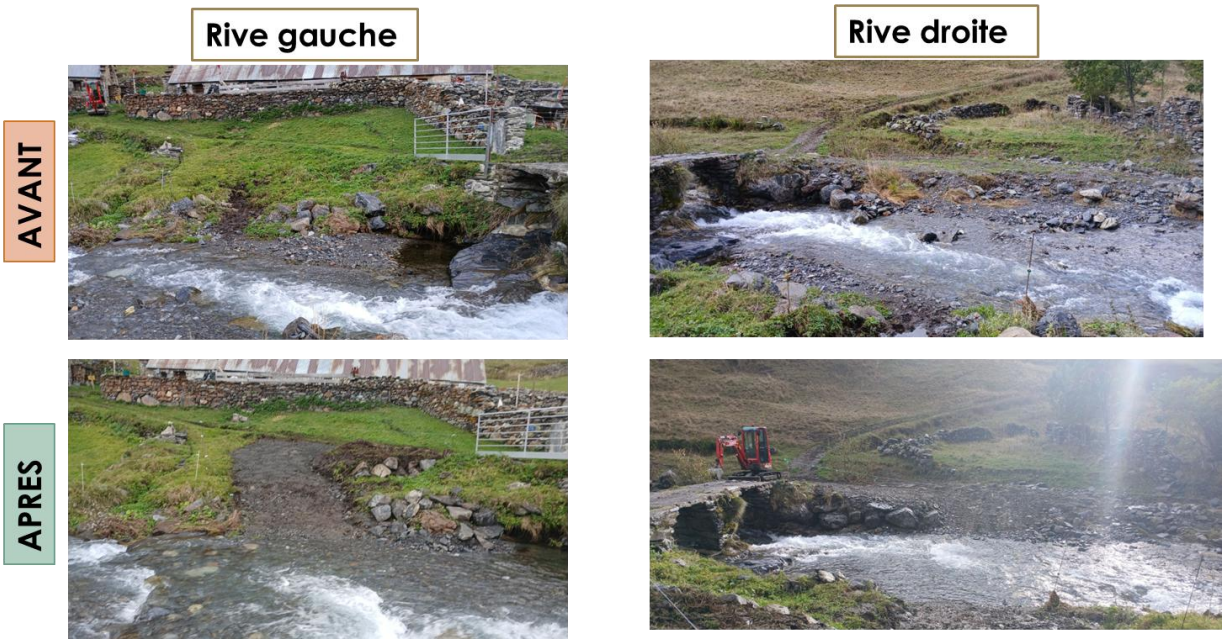

Frédéric DUPLAN (CATER) ajoute que les travaux à réaliser étaient très légers, et que le plus difficile sur ce projet était de savoir où positionner le passage à gué. Bruno LABAT (CATER) ajoute qu'il a été conseillé à l'éleveur d'acheter deux botteleuses qui resteraient de part et d'autre du gave, afin que celui-ci ne traverse le gave qu'avec son tracteur. Le passage à gué était important pour l'éleveur car il descendait le foin encore à l'ancienne avec un traineau.

François PRUD'HOMME demande depuis quand les prés n'ont plus été fauchés ? L'animatrice précise que ça fait 40 ans que les prés ne le sont plus sur ce secteur. Hélène ajoute que le pré de l'éleveur de LASSALE-CARRERE a été fauché plus tardivement, au moins jusqu'en 2015. François ajoute que ce sont des habitats d'intérêt communautaire et qu'il serait intéressant de voir ce que ça donne. Marie-Emilie ajoute que l'étude a permis de faire les relevés phytosociologiques sur une partie de ces prairies.

- **MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**

Marie-Emilie Navel poursuit la présentation avec les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)**.** Elle explique que ce sont des mesures de soutien aux exploitations agricoles ou gestionnaires d'estives afin d'améliorer si nécessaire leurs pratiques du point de vue de leur incidence environnementale, à maintenir le cas échéant leurs pratiques vertueuses et à faire face au changement climatique (atténuation et adaptation). Afin d'accompagner en ce sens l'évolution des pratiques agricoles sur le territoire, les MAEC sont mises en œuvre sur les zones identifiées comme prioritaires comme les territoires Natura 2000.

➨ **Objectifs** : La stratégie régionale MAEC 2023-2027 a pour objectif de poursuivre la dynamique engagée sur la période 2015-2020.

[2] DDT65 : Direction Départementale des Territoire des Hautes-Pyrénées

- Elle s'appuie sur 4 enjeux :
  - ENJEU PRESERVATION ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU ET SA GESTION QUANTITATIVE
  - **ENJEU PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE REMARQUABLE**
  - ENJEU PRESERVATION DE L'EQUILIBRE DES MILIEUX AGROPASTORAUX SPECIFIQUES A L'OCCITANIE
  - ENJEU SOUTIEN DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES EN ZONE A FAIBLE POTENTIEL AGRONOMIQUE ET MAINTIEN DE LA POLYCULTURE-ELEVAGE et RIZICULTURE

- Dépôt de 2 PAEC en septembre 2022 :
  - Estives - 3 sites (appui Gip-CRPGE)
  - Prairies de fauche - 4 sites (appui CA65)

- Démarrage de l'animation des 2 PAEC en avril-mai 2023 :

Dans ce cadre, elle explique que 2 PAEC (Projet Agro-Environnementales et Climatiques) ont été déposés sur les sites (un sur les estives et un autre sur les prairies de fauche avec respectivement l'appui technique du Gip-CRPGE et de la Chambre d'Agriculture du 65.

➔ **PAEC : OC_PVG1 sur les prairies de fauche**

Elle présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé **« OC_PVG1 »**, déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- ZSC « Gavarnie, Est, Troum, Bar »
- ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »
- ZSC « Pic Long, Campbielh »
- ZSC « Lac bleu léviste »

Elle précise que l'enjeu des fiches action des 4 DOCOB est de **garantir la pérennité de la pratique de fauche** en garantissant la **pérennité du système d'exploitation agricole** associé.

- Les objectifs précisés :
  - Conserver les dernières prairies de fauche du site,
  - Garantir la pérennité de la pratique de la fauche,
  - Préserver la biodiversité et les caractéristiques paysagères de ces milieux,
  - Encourager le maintien de l'activité agricole afin de conserver les milieux ouverts.

Code_mesure	mesure	Montant unitaire annuel en euros
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales (entité individuelles)	51 €/ ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72 €/ ha
OUV1	Maintien de l'ouverture des milieux	153 €/ ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ ha

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole.**

Marie-Emilie explique que la mise en place de ces MAEC sur les territoires définis plus haut s'est faite en co-animation avec la chambre d'agriculture. Elles ajoute que les budgets octroyés par le ministère pour financer ces MAEC s'élève à 14.455,35€ TTC pour l'année 2023, et de 570,15€ TTC pour 2024.

Marie-Emilie explique que l'enveloppe a été quasiement consommée en intégralité en 2023 avec 3 exploitants engagés. Elle explique que ces 3 exploitants possèdent une bonne surface de leurs parcelles dans le périmètre des sites Natura 2000, et que cela est aussi intéressant pour eux sur le volet financier. Les autres exploitants qui avaient très peu de surfaces n'ont pas souhaité s'engager. Elle présente ensuite les diagnostics agro-écologiques qui ont demandé un gros travail cet été, avec un volet sur les enjeux environnementaux (CCPVG) et un autre sur les enjeux pastoraux (CA65). Elle expique que les diagnostics ont été rendus à la DDT65 pour le 15 septembre 2023. Elle presente ensuite le budget sollicité pour l'année 2024, afin que la chambre d'agriculture poursuive sont accompagnement sur l'année 2024, d'un montant de 1.920,00€ TTC, avec notamment une formation à réaliser et à mettre en place pour les exploitants. Cette formation a eu lieu le 15 septembre 2024. Cette formation a volontairement été ouverte à tous les exploitants de Gavarnie-Gèdre. Elle s'est déroulée sur la journée avec démonstration de réouverture de milieu, et une présentation des résultats de l'étude menée autour des prairies de Gavarnie-Gèdre (présentation dans le paragraphe qui suit). Marie-Emilie rappele ensuite le budget retenu pour l'année 2025, de 960€,00TTC pour le suivi des agriculteurs engagés.

- **Suivi de l'habitat prairie de fauche**

Marie-Emilie poursuit avec la présentation **d'un stage pour l'année 2024**, qui sera recruté et qui va nous permettre de pousser le **diagnostic sur les prairies de fauche** de Gèdre-Gavarnie, et l'amélioration de l'outil FLOREAL (outils construit entre le CBNPMP et INRAE-Dynafore). Marie-Emilie explique qu'une stagiaire a été recrutée sur 6 mois : Esther WÖHREL.

Slide présentée en comité de pilotage

François PRUD'HOMME prend la parole pour expliquer pourquoi les conservatoires s'intéressent aux prairies, par le fait qu'une espèce végétale sur cinq en Occitanie peut se retrouver dans ce milieu. Il explique que c'est le seul écosystème qui puisse héberger une telle diversité végétale, et donc quand on s'interesse à la conservation du patrimoine végétale, on ne peut que s'interesser aux prairies. Le constat est qu'aujourd'hui les pratiques agricoles évoluent et engendrent un changement de végétation, tout comme le changement climatique fait également évoluer les végétations. Il y a des interactions entre les pratiques/changement climatique/changement de végétations. L'outil FLOREAL a été construit afin de permettre via un relevé de végétation d'une prairie, d'avoir des éléments de comprehension en terme de biodiversité de la parcelle, mais également en terme de productivité, de phénologie. L'objectif est de pouvoir avec ces élements, entamer un dialogue avec l'éleveur pour trouver les meilleures stratégies à l'échelle de l'exploitation agricole et améliorer l'accompagnement agro-écologique que l'on fait dans le cadre de la mise en place des MAEC. L'outil FLOREAL livre un certains nombres d'éléments de compréhension de la prairie sur chacune des parcelles. Cet outil est déployé sur d'autres territoires, pour disposer d'observatoire comparable, (au moins un) par département afin de mieux comprendre comment ça se passe à l'échelle globale sur ces prairies, leur usage et l'évolution des communautés végétales, des pratiques et aussi ce dont à besoin l'agriculteur pour mieux « manager » son exploitation.

Marie-Emilie ajoute que le terrain d'étude pour le stage était la commune de Gavarnie-Gèdre (voir carte ci-joint).

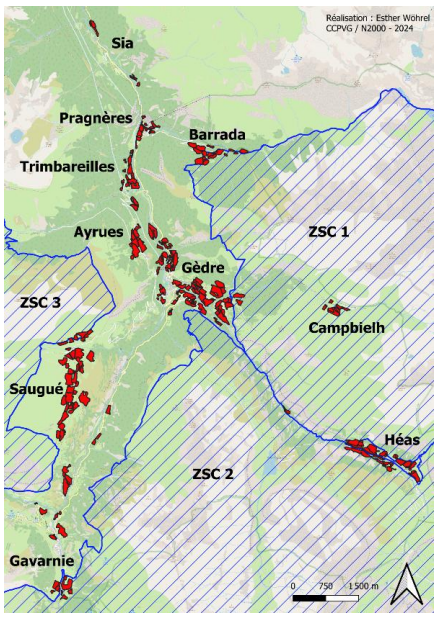

Ce qui représentait 287 parcelles pour 15 éleveurs.

Le travail d'enquête a été mené par Esther avec une description de l'exploitation, du parcellaire, des pratiques à la parcelle. Puis une sélection aléatoire d'un échantillon a été fait, représentatnt 95 parcelles avec en plus les parcelles engagés en MAEC, soit 104 parcelles au total. Des relevés phytosociologiques ont été ensuite réalisés sur notre échantillonage, puis ont été rentrés dans l'outil FLOREAL. 5 indices sur les 12 présents dans l'outil FLOREAL ont été utilisés, soit les indices de : souplesse d'exploitation, précocité, productivité, température moyenne de floraison et de la richesse spécifique.

A travers ces indices, on regarde également l'influence d'autres varaiables que sont : les itinéraires agricoles, et les facteurs environnementaux que sont l'étagement de la végétation et la nature du substrat (le sol).

Marie-Emilie présente ensuite de manière très synthétique les premiers résultats de l'étude :

Les prairies pacagées (bovin et ovin), sont plutôt de type montagnard, plus hautes en altitude, les moins accessibles, et dites « oligotrophes » (plus pauvre en minéraux), car celles-ci ne sont pas amendées mécaniquement. Elles sont donc moins productives.

Les prairies fauchées (F/PF/FP[3]), sont par contre toutes fertilisées (plus ou moins). Elles sont donc de fait moins diversifiées en terme d'espèces présentes, elles sont donc moins souple d'exploitation, mais par contre sont plus productives.

Ce qui ressort de l'étude est que plus de 60% des prairies fauchées le sont mais trop tardivement par rapport aux espèces présentes sur la parcelle. Elle ne sont donc pas fauchées à l'ultimum, d'où la présence d'espèces d'ourlet type Grande Berce.

Les indices de FLOREAL nous permettent de produire des cartes de ce type, avec des dates optimales de fauche à la parcelle.

[3] F : Fauchée ; PF : Pacagée puis fauchée ; FP : Fauchée puis Pacagée.

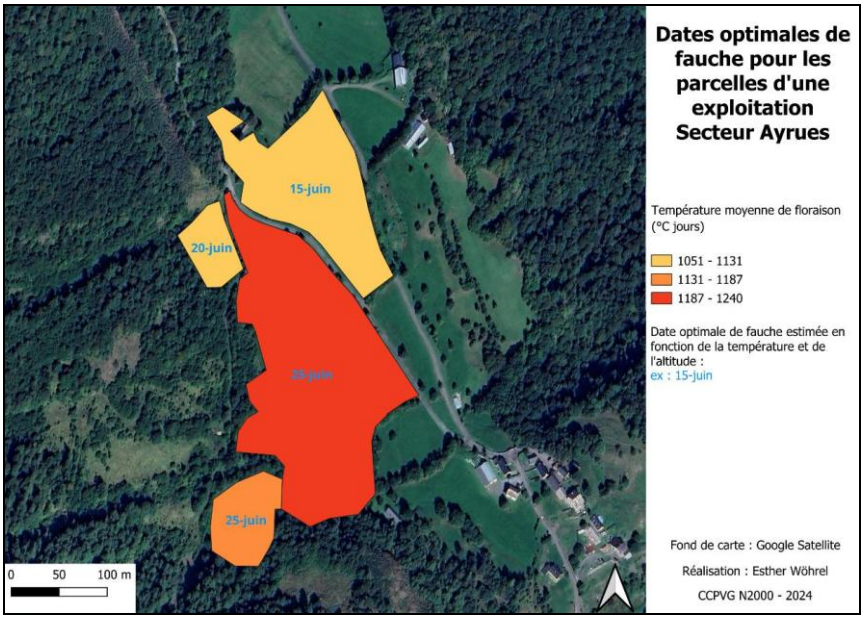

Ces cartes nous permettent d'ouvrir le dialogue avec les agriculteurs, et pouvoir ainsi discuter pour espérer améliorer la gestion de cet habitat sur le secteur.

Toutes ces résultats ont été présentés aux éleveurs lors de la formation obligatoire dans le cadre des MAEC.

Marie-Emilie présente ensuite les limites et perpectives de l'étude :

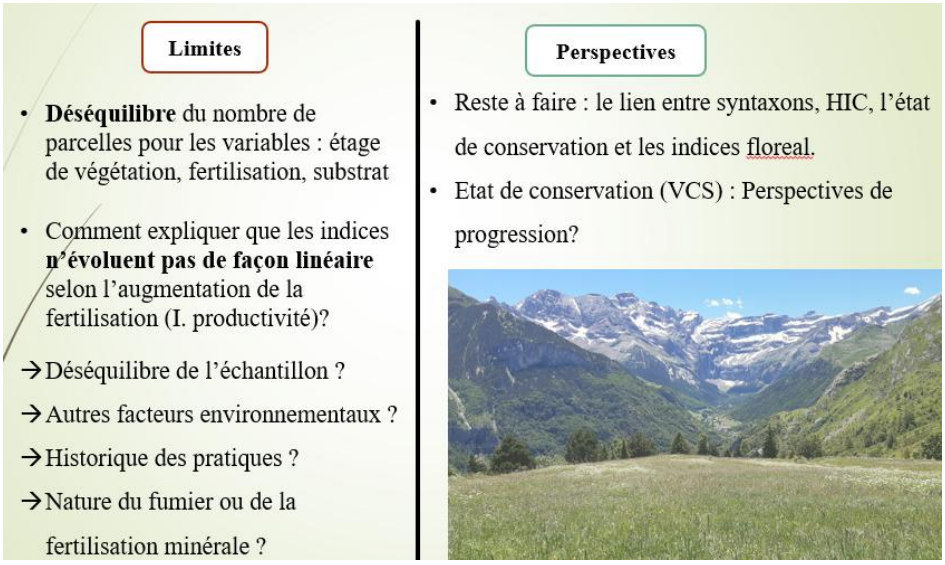

Slide présentée en comité de pilotage

François PRUD'HOMME ajoute que le travail généré par ce stage est d'une grande richesse (30% du parcellaire total a été échantilloné).

Plutôt que de catégoriser les prairies par type de pratique pour regarder quels sont leur profil ? Il serait intéressant de regarder quels sont leur type d'un point de vue de leur composition floristique et voir ainsi tous les services que cela peut rendre. Regarder si dans les pratiques on retrouve la pratique pour laquelle la végétation est à priori faite ? Beaucoup de choses restent à explorer à partir des données fournies par ce stage.

On pourrait envisager plusieurs types de restitution à différentes échelles :

- *Locale : de manière individuelle pour les éleveurs ;*
- *Globale : l'échantillon est suffisemment bon pour permettre d'en tirer des grands modèles qui soient reproductibles.*

François PRUD'HOMME, donne l'exemple des prairies de Gavarnie, où l'on retrouve plusieurs espèces indisérables comme le cerfeuil doré, la grande berce des Pyrénées. Elles sont présentes sur des prairies fertilisées, que l'on fauche tardivement. Il précise que ces plantes adorent la fertilisation. Mais, plus on fertilise une priairie et plus la végétation devient précoce. Seulement, ces prairies sont fauchées tardivement, donc ces espèces ont le temps de monter en graines et se reproduire. Il explique que l'on se retrouve dans un cercle sans fin. Ce type d'étude et ses résultats peuvent permettre d'ouvrir la discussion avec les agriculteurs et modifier cette dynamique.

Marie-Emilie explique que les premiers résultats sur cartes ont été présentés lors de la formation MAEC. Elle explique que ça a permis d'enclencher une première dicussion avec eux.

Bruno LABAT demande s'il y a beaucoup d'écoute auprès des agriculteurs ? Marie-Emilie explique que c'est difficile de les réunir collectivement, il faut envisager du porte à porte. M. LAPLAGNE ajoute qu'un dispositif « prairies fleuries » existaient au Parc National. Marie-Emilie pense que les derniers concours datent de 2015. François PRUD'HOMME ajoute que c'était un super dispositif qui permettait de croiser les regards sur les même végétations, ce qui permettait à chacun de mieux comprendre les regards de l'autre. Nicolas LAFEUILLADE explique qu'il n'est pas prévu que le PNP relance ce type de concours. Hélène DEVIN s'interroge sur les dates de fauche présentées, est-ce qu'elles sont basées sur des moyennes ? François PRUD'HOMME explique que l'outil fonctionne avec des espèces, qui fleurissent toujours à une certaine somme de température. Cette somme de température varie que l'on soit à Toulouse ou à Gavarnie. Un outil existe permettant de transformer en date une somme de température en fonction de la commune où l'on se trouve. C'est ce qui est utilisé par les chambres d'agriculture pour conseiller les agriculteurs sur la pousse de l'herbe. L'outil ne donne pas une vérité biologique, mais il permet de donner quelques indicateurs pour enclencher une discussion avec les agriculteurs. François ajoute qu'une nouvelle génération de l'outil (FLOREAL) va sortir au printemps 2025, avec plus d'indices, et une application sur téléphone pour le terrain. Il explique qu'on pourra donc remobiliser les données produites lors du stage pour les faire tourner dans le nouvel outil. Marie-Emilie ajoute qu'il sera intéressant d'aller pousser la réfléxion jusqu'à estimer l'état de conservation de prairies en croisant les regards avec les agriculteurs. Hugues LECHENNE demande si les indices produits sur l'état de conservation fonctionnent bien ? François PRUD'HOMME explique que non, pour le moment, les indices produits ne sont pas fonctionnels.

François PRUD'HOMME ajoute que ce type de dispositif avec une centaine de prairies sur un territoire bien circonscrit où il y a une animation de territoire (ici Natura 2000), nous permet de réaliser ce genre d'étude. Il explique que ce dispositif existe dans d'autre territoire, et qu'avec le soutien de la Région, le CBNPMP est entrain de construire un observatoire des prairies à l'échelle de l'Occitanie, avec au moins un dispositif par département. François souhaite proposer que le dispositif de Gavarnie devienne le représentant des Hautes-Pyrénées, sur de prairies de fauche de Montagne, avec des prairies de haute qualité. François souhaiterait donc que ce dispositif soit estampiller « observatoire régional ». Il explique que c'est un travail en cours que le CBNPMP réalise avec l'appui de la Région.

➔ **PAEC : OC_PVG2 sur les estives**

Marie-Emilie présente ensuite le territoire du premier PAEC appelé **« OC_PVG2 »**, déposé sur le territoire de 3 sites Natura 2000 :

- *ZSC « Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude »*
- *ZSC « Ossoue, Aspé, Cestrède »*
- *ZSC « Pic Long, Campbielh »*

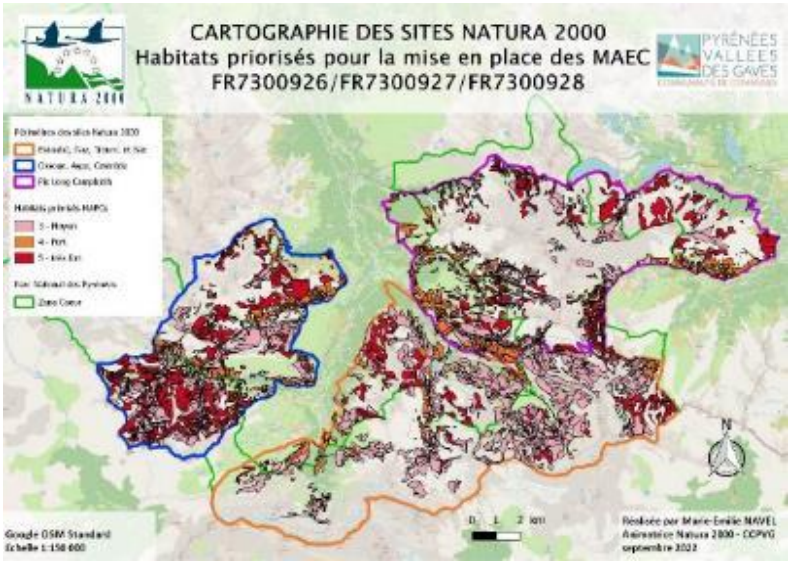

Slide présentée en comité de pilotage

Elle indique que la prise en compte des enjeux de conservation se traduit par la définition de plusieurs objectifs de conservation à long terme :

- Maintenir et renforcer l'activité pastorale sur les estives les plus difficiles, afin de :
  - Restaurer et préserver la mosaïque de milieux, comprenant pelouses ouvertes, pelouses luxuriantes et ligneux bas ;
  - Préserver les habitats d'espèces qui assurent la survie des espèces inféodés à ces milieux, comme les galliformes de montagne ;
  - Lutter contre la fermeture des milieux (notamment de rhododendron sur les versants Nord).
- Maintenir les milieux humides qui sont nombreux dans les estives et qui doivent faire l'objet d'une attention particulière et sur lesquelles une gestion adaptée peut être envisagée, comme :
  - Alléger la concentration des troupeaux des zones d'estives surchargées.
  - Proposer la mise en place d'exclos sur les zones humides les plus impactées.

habitat visé	Code	Libellé de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant
Habitats agro-pastoraux (6140, 6170, 6210, 6230) et Milieux humides (7110/7140/7230)	PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	72 €/ha
	OUV1	ouverture des milieux	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…)	153 €/ha
	OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - Amélioration de la gestion par le pâturage	Maintien de l'ouverture des surfaces (par pâturage, manuel, mécanique, brûlage ou écobuage…) Adapté la gestion pastorale aux enjeux de conservation des habitats. (Habitats naturels et habitats d'espèces)	204 €/ha

➔ **L'objectif principal est donc d'éviter la fermeture de milieux et de maintenir l'activité agricole.**
Marie-Emilie présente ensuite le budget demandé pour le Gip-CRPGE, de 13.500,00€ TTC pour l'année 2023 et la même somme pour 2024, pour permettre une co-animation dans la mise en place de ces MAEC sur les territoires définis plus haut. Elles ajoute que les budgets octroyés dans le cadre du ministère pour financer ces MAEC s'élèvent à 93.600,00€ TTC pour l'année 2023, et de 181.514,24€ TTC pour 2024.

Elle poursuit en indiquant que l'enveloppe a été consommée sur l'année 2023 avec un contrat de mis en place sur l'estive de Chourrugue (rive droite d'Estaubé) pour un périmètre de 306ha.

Vue d'en face sur la MAEC de Chourrugue

Cabane de Chourrugue et les brebis

Elle précise que le périmètre des 3 sites Natura 2000 déposé est exclusivement sur le territoire de la Commission syndicale de la vallée du Barège. Elle insiste sur le fait qu'il y a eu de nombreuses journées de travail afin de présenter aux élus ce qui pourrait se faire sur leur territoire. Suite à cela, la CSVB a décidé de travailler sur 2 secteurs : Chourrugue et Aspé. Le secteur d'Aspé n'a finalement pas abouti sur une MAEC, puisque la yourte a brûlé en cours d'été, posant des difficultés au maintien des éleveurs sur site. Le secteur de Chourrugue situé sur l'estive d'Estaubé a été engagé en MAEC pour un périmètre de 306ha. Courant d'été 2024, une sortie terrain a été réalisée avec le CBNPMP, pour rencontrer les éleveurs sur site et mettre en place un dispositif de suivi des gispetières. Il est prévu en 2025 de mettre en exclos un secteur suivi.

Marie-Emilie présente ensuite le deuxième secteur d'Aspé-Suberpeyre, sur lequel la CCPVG et le Gip-CRPGE ont travaillé avec la CSVB et les éleveurs afin d'aboutir à la contractualisation d'une MAEC.

Ce périmètre est divisé en 3 secteurs distincts que sont : le pla d'Arrouyes, la Soulane d'Aspé et le plateau de Suberpeyre.

Vue d'en face sur la MAEC d'Aspé-Suberpeyre et ces 3 quartiers.

Marie-Emilie explique ensuite qu'un diagnostic agroécologique a été mené sur le périmètre de la MAEC. La CCPVG avait en charge la partie environnementale et le Gip-CRPGE la partie pastorale.

Elle explique que le premier travaille s'est fait sur ordinateur jusqu'au mois de mai, les estives étant encore sous la neige, nous avons travaillé sur la cartographie d'habitats pour faire ressortir les enjeux du quartier sur la base de la cartographie d'habitats Natura 2000.

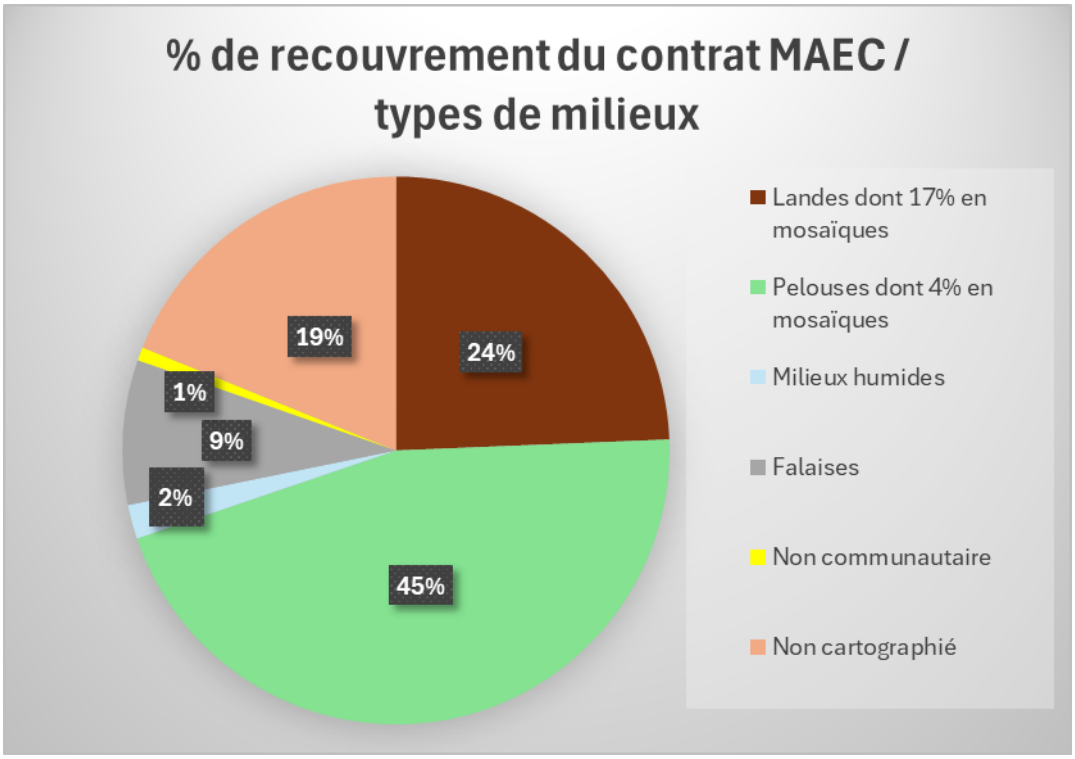

Graphiques présentant les % d'habitats présents sur le périmètre de la MAEC Soula de Saugué - Pla d'Arrouyes et le plateau de Suberpeyre

Elle explique que ce graphique traduit l'importance des pelouses sur le secteur de la Soula de Saugué et du Pla d'Arrouyes et celle du plateau de Suberpeyre (45%), soit près de la moitié du secteur. Une partie des pelouses sont en mosaïques avec des dalles rocheuses et des éboulis.

Les landes arrivent ensuite avec presque qu'un quart de recouvrement, ces landes sont quasiment toutes en mosaïque avec des pelouses pour les deux-tiers et avec des milieux rocheux pour le tiers restant.

Les falaises et les zones rocheuses recouvrent presque 10% du contrat et enfin les milieux humides représentent 2% des surfaces. Seulement, 1% est recouvert par des habitats dit non communautaires.

Marie-Emilie mentionne la partie du territoire de la MAEC qui n'est pas couvert par une cartographie d'habitats car le site Natura 2000 est une ZPS, celle du Cirque de Gavarnie. Nous nous retrouvons donc avec 19% de la MAEC sans cartographie d'habitats Natura 2000.

Marie-Emilie présente la première analyse qui a été faite sur le secteur sur la base des photo-aérienne de disponible :

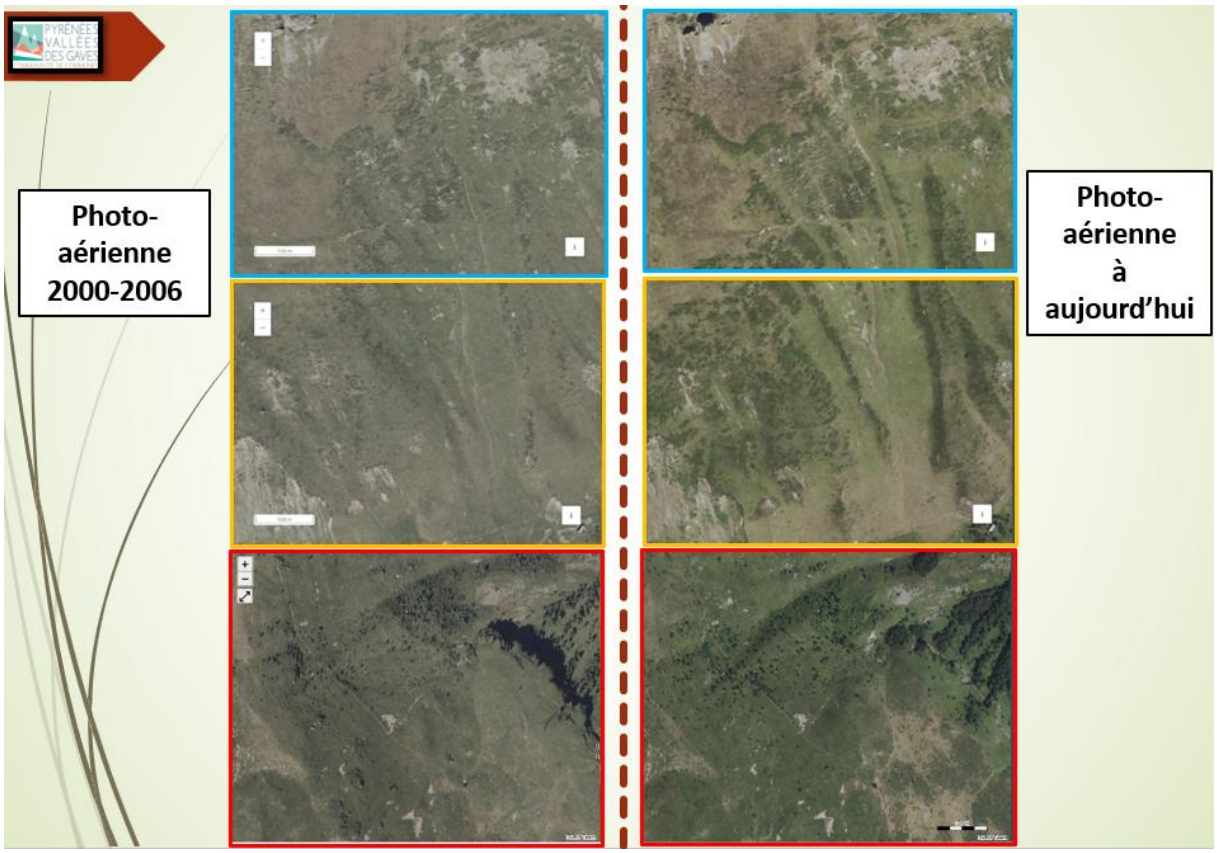

Carte de comparaison de l'ensemble du secteur du Soula Pla d'Arrouye et du plateau de Suberpeyre selon différentes périodes (2000 à aujourd'hui)

Elle explique les photos montre une dynamique de fermeture par les ligneux sur 20ans, ce qui explique pourquoi lamise en place d'une MAEC sur ce secteur.

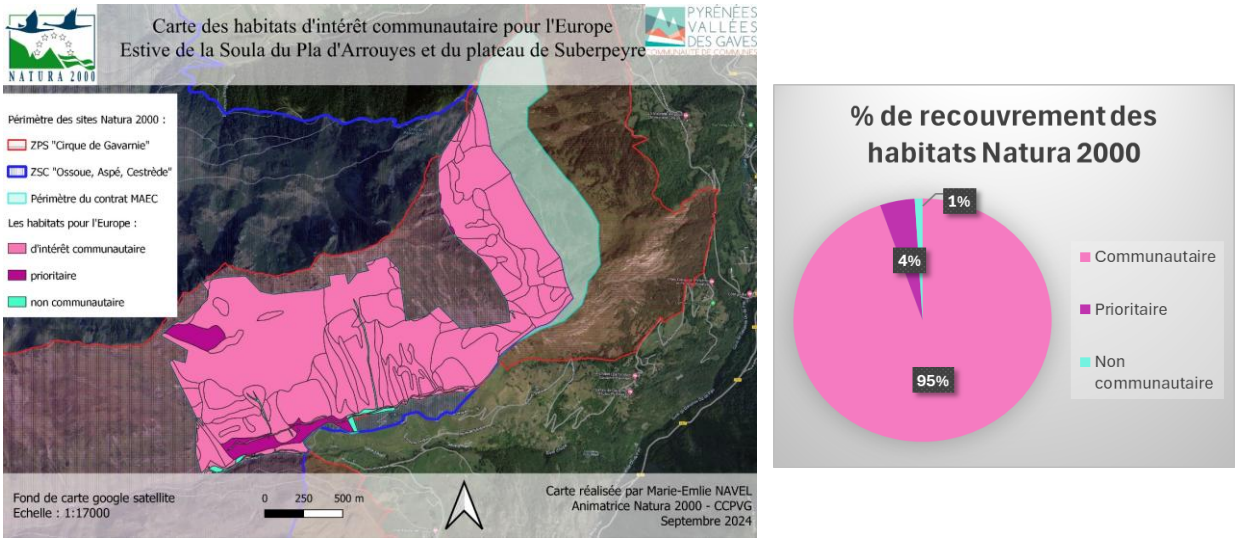

Carte des habitats d'intérêt communautaire pour l'Europe du contrat MAEC et sa répartition en %.

Marie-Emilie précise que le graphique ci-dessus montre que le contrat est couvert, en quasi-totalité, par des habitats d'intérêt communautaire pour l'Europe. Les habitats dits non communautaires

recouvrent moins de 1% du secteur engagé. Ici les habitats du prioritaires pour l'Europe sont représentés par « les pelouses à Nard », encodé 6230.

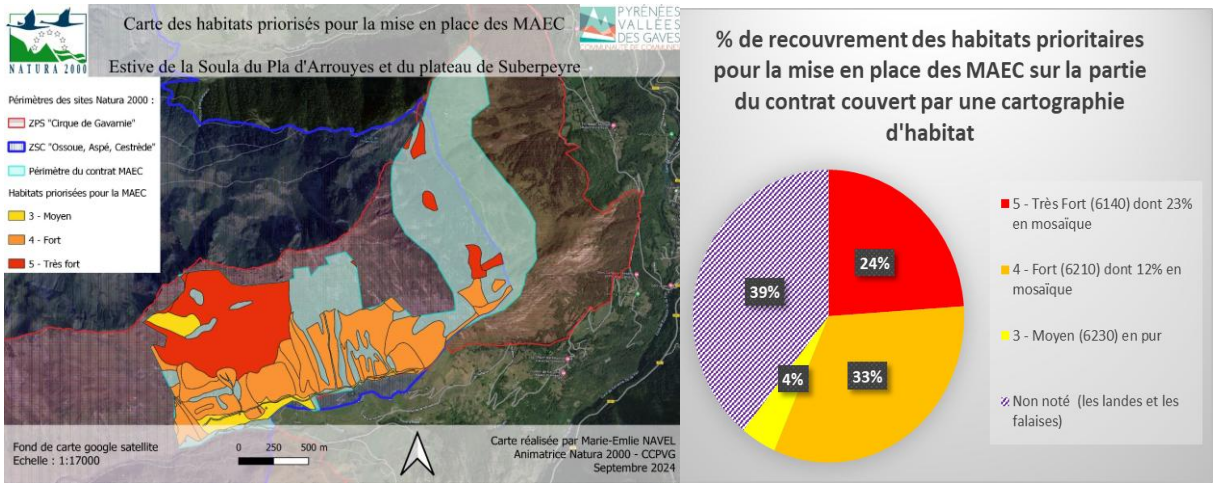

Carte des habitats priorisés pour la contractualisation des MAEC sur le périmètre du contrat et les % de répartitions par niveau d'enjeux.

Marie-Emilie explique que les habitats présents sur le site sont priorisés dans le cadre des MAEC. Les niveaux de priorité pour les habitats ont été repris du travail de hiérarchisation des habitats et élaborés par les 2 Conservatoires Botaniques de la Région (CBNPMP et CBNMED).

Le graphique ci-dessus témoigne de l'importance des enjeux sur ce territoire engagé en MAEC, en effet 61% du secteur engagé est couvert par des habitats à enjeux pour la mise en place des MAEC (enjeux biodiversité). Nous avons **les pelouses à Gispet (6140)** à enjeux très fort, qui couvrent près du quart du contrat en mélange avec des landes en majorité, seule 2% représente des pelouses à *Festuca eskia* (Gispet) en pur.

Les pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embuissonnement sur calcaires, **pelouses à Brachypode (6210)**, couvre 32% du contrat, et sont classées à enjeux fort pour les MAEC. 12% de ses pelouses se retrouvent en mosaïque avec des landes et des milieux rocheux, ce qui montre une dynamique de fermeture en cours. **Leur conservation va être l'enjeux fort du contrat.** Ces pelouses sont riches d'insectes et fournissent une herbe de qualité au bétail mais se retrouvent sous pacagées.

Nous avons également **les pelouses à Nard (6230)**, classé enjeu moyen pour les MAEC, et qui sont d'intérêt prioritaire pour l'Europe. Ses pelouses couvrent 4% du contrat en pur.

Un tiers des pelouses se retrouvent en mosaïque avec des landes ce qui montre bien la dynamique de fermeture en cours sur le secteur engagé en MAEC.

Puis une phase terrain, le 19 juillet accompagné du CBNPMP, du Gip-CRPGE, des éleveurs et de la Région a permis de conforter les données présentées.

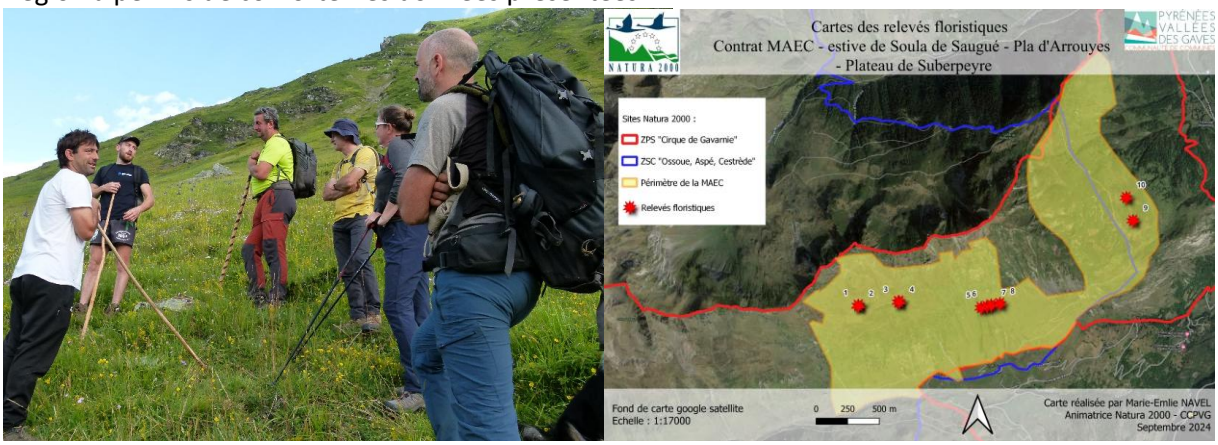

Sortie du 19 juillet 2025 et localisation des inventaires floristiques réalisés sur le périmètre de la MAEC.

Espèces animales d'intérêt pour l'Europe et la France, présentes sur le site et l'utilisant

pour s'y reproduire	pour son alimentation
✓ Perdrix grise des Pyrénées (Perdix perdix hispaniensis), espèce Annexe 1.	✓ Perdrix grise des Pyrénées (Perdix perdix hispaniensis), espèce Annexe 1.
✓ Grand tétras (Tetrao urogallus), espèce Annexe 1.	✓ Grand tétras (Tetrao urogallus), espèce Annexe 1.
✓ Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax), espèce Annexe 1.	✓ Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax), espèce Annexe 1.
✓ Apollon (Parnassius apollo pyrenaicus), espèce Annexe 4.	✓ Apollon (Parnassius apollo pyrenaicus), espèce Annexe 4.
✓ Caille des blés (Coturnix coturnix), espèce Annexe 2.	✓ Caille des blés (Coturnix coturnix), espèce Annexe 2.
✓ Accenteur alpin, Prunella collaris, espèce protégée au niveau National.	✓ Accenteur alpin, Prunella collaris, espèce protégée au niveau National.
	✓ Aigle royal (Aquila chrysaetos), espèce Annexe 1.
	✓ Circaète Jean-Le-Blanc (Circaetus gallicus), espèce Annexe 1.
	✓ Gypaète barbu (Gypaetus barbatus), espèce Annexe 1.

Inventaires des espèces animales utilisant le site de la MAEC pour leur reproduction ou /et leur alimentation.

Marie-Emilie rappelle la richesse du site :

- Nombreux habitats agro-pastoraux en mosaïque.
- Très grande diversité de milieux de qualité liée à la géologie complexe et aux pratiques pastorales.

Marie-Emilie passe ensuite la parole à Jean CAZAUX afin qu'il présente les enjeux pastoraux du secteur.

Jean CAZAUX prend ensuite la parole pour présenter l'histoire pastorale de ce quartier. Il explique que traditionnellement ce quartier jusqu'à une dizaine d'année, était un secteur utilisé par des éleveurs locaux, avec peu de bétail. En 2021, la CSVB a accueilli un éleveur extérieur bovin, avec des vaches de race Gasconne, habituées au terrain pentu. L'accueil ayant bien fonctionné, la CSVB a accepté d'augmenter le cheptel sur le secteur. Donc pour finir en 2023 et 2024, il y avait 100 bovins adultes, 6 génisses et 39 veaux. En 2024, était atteint le chargement maximal de ce secteur. Vu que l'entente avec les éleveurs était bien installée, la CSVB a accepté de s'engager dans un contrat MAEC pour 5 ans. A ***la Soula de Saugué****, le brachypode est bien installé et s'étend. Il a donc été décidé de mettre en*

place des nouveaux abreuvoirs afin que les bovins montent plus dans la pente afin d'agir sur ces tâches de brachypode.

*Jean CAZAUX revient ensuite sur le contexte compliqué en 2023 avec la yourte qui avait brûlée au **Pla d'Arrouyes**, et les éleveurs de l'époque qui ont été exclu de la CSVB. Il rappelle que sur ce secteur les ovins à l'époque étaient parqués. Aujourd'hui ce secteur enrichi par la fumure offre une herbe en quantité qui se perd. Il a donc été décidé avec les nouveaux éleveurs de bovins de réinvestir ce quartier avec les troupeaux bovins. Mais, cela n'a pas fonctionné, car les 3 troupeaux ont l'habitude de fonctionner ensemble. Donc, quand les éleveurs ont essayé de faire monter une vingtaine de vaches en haut, ce sont les 140 têtes de bétail qui sont montées. L'accès n'était pas du tout tracé. Ce pendant les troupeaux sont montés, mais les abreuvoirs prévus pour les troupeaux ovin n'ont pas suffi aux 140 vaches. Il y a eu de l'eau pour les 40 premières, puis le manque d'eau les a très vite, fait redescendre (2 jours). Jean rappelle, à juste titre, que la CSVB s'engage en tant que gestionnaire dans la MAEC pour le côté administratif et financier, mais que le travail est réalisé par les éleveurs sur le terrain. La CSVB a donc toujours associé les éleveurs à leur démarche de MAEC. Il explique qu'un bilan est fait à chaque fin d'année avec l'appui du Gip-CRPGE pour faire le point sur ce qui a fonctionné ou pas. Il a été décidé pour l'année 2025, qu'un éleveur de l'estive de Saugué (en face), viendrait échanger son pacage avec un de la MAEC actuelle. Le but est que les bovins qui viennent de Saugué ne connaissent pas les vaches Gasconnes ariégeoises, ce qui facilitera la montée au Pla d'Arrouyes, sans qu'elles cherchent à redescendre voir les autres. Jean tient à souligner l'investissement des éleveurs dans le travail mené sur le terrain. Il explique que c'est grâce aux éleveurs que le secteur du Pla d'Arrouyes sera réinvesti en 2025, et il espère que la solution trouvée, fonctionnera.*

*Il présente ensuite le dernier secteur, **le plateau de Superbeyre**, qu'il dit moins intéressant car l'herbe y pousse moins vite. C'est un quartier de milieu de saison. Il explique que les éleveurs y vont fin juillet/début août. Il explique que les quartiers sont clôturés. Ce quartier est entrain de se refermer par de la lande à genévrier. Il explique qu'une sortie en novembre avec les chasseurs a permis d'évaluer où rouvrir les zones en priorité, car il y a des enjeux perdrix grises sur ce plateau, afin d'ouvrir intelligemment les zones à l'aide d'engin de débroussaillage ou du feu. Il a été acté de faire du débroussaillage manuel et de l'écobuage dirigé. Nicolas THION rappelle qu'il y a eu des réouvertures de faites par la fédération des chasseurs et les chasseurs barégeois. Jean CAZAUX raconte que les placettes de réouverture ont été retrouvées, et qu'il a été décidé de les reprendre pour les agrandir. Jean Ajoute que certains secteurs sont très fermés ce qui empêche la circulation des bovins. Hélène DEVIN ajoute que c'est un secteur intéressant même si moins productif que l'a soulane. C'est une zone de sécurité en année très sèche. C'est un secteur où l'herbe pousse plus tard. Il y a vraiment une complémentarité entre les secteurs. Elle ajoute que de beau plateau comme celui-ci, sont rares ! Jean CAZAUX explique que les troupeaux exploitent le premier secteur Pla d'Arrouyes/Soulane de Saugué, puis les bovins sont envoyés sur la zone du plateau de Suberpeyre,*

pour qu'en fin d'été elles reviennent sur les premiers quartiers. Hélène DEVIN explique que ce sont des éleveurs jeunes et très techniques.

Hélène DEVIN ajoute ensuite que tous les gestionnaires engagés en MAEC doivent suivre une formation obligatoire dans les 2 ans qui suivent leur engagement. Pour les 2 PAEC dont le Gip-CRPGE était opérateur : MAEC SHP + MAEC Grand Tétras, Hélène explique que le Gip-CRPGE a mis en place une formation à destination des 90 gestionnaires qui avaient signé un contrat. Elle explique qu'un certain nombre de ces 90 gestionnaires avaient en parallèle signé une MAEC « biodiversité remarquable – Natura 2000 ». On s'est donc organisé afin de proposer à ces quelques gestionnaires une formation unique leur permettant de valider toutes leurs MAEC engagées, jusque 3 pour certain. Donc fin décembre a eu lieu cette formation à destination des gestionnaires d'estive avec 15 participants maximum à chaque fois. Il y avait 3 thèmes différents dont un sur le maintien des milieux pastoraux, où les gestionnaires engagés dans une MAEC Natura 2000 était invité. Hélène ajoute que la formation était plutôt un lieu d'échange et de participation/réflexion commune. Elle ajoute que les animatrices Natura 2000 sont intervenues, ici sous forme de jeux pour présenter les liens existants entre les milieux et la faune présente en estive.

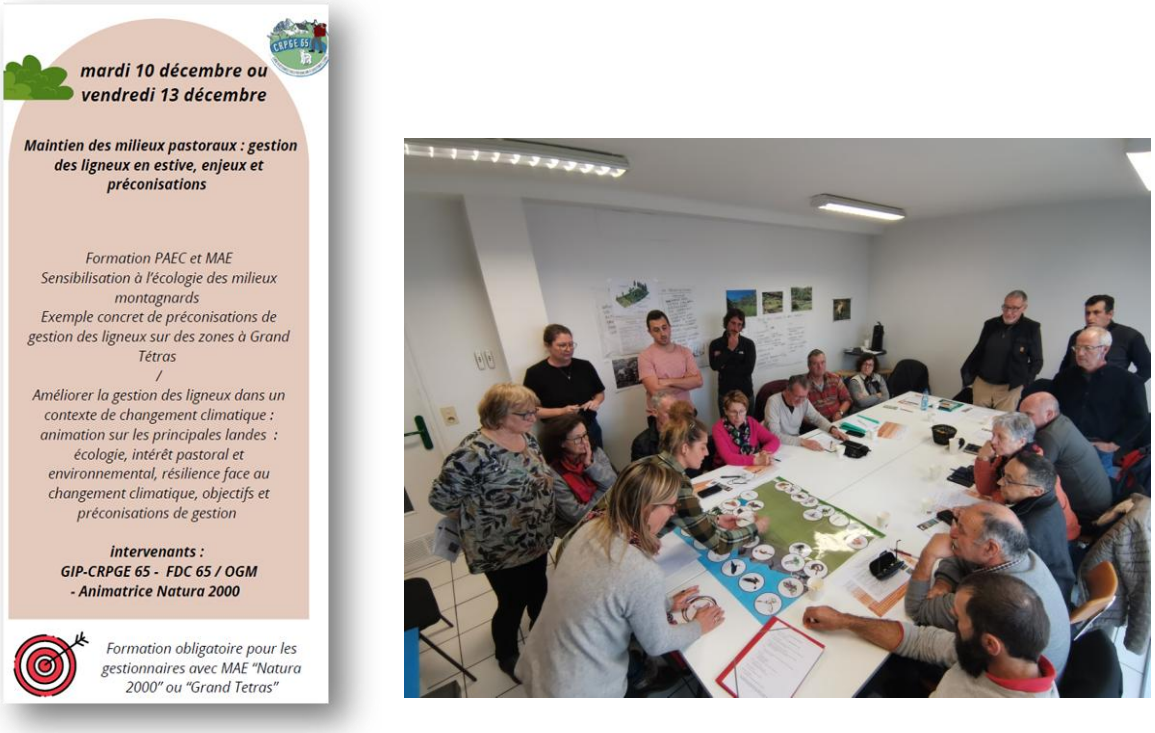

Présentation d'une journée de formation obligatoire dans le cadre des MAEC

Marie-Emilie explique qu'en 2025, il est prévu de mettre en place plusieurs suivis des habitats dans le périmètre de la MAEC à savoir, sur pelouses calcaires et sur les bas-marais alcalins, avec un accompagnement du CBNPMP. Hugues LECHENNE ajoute que les suivis se situeront essentiellement sur les ourlets pour voir l'impact de la gestion sur ces milieux. Marie-Emilie ajoute que le suivi sera couplé avec un survol de drone. Hugues confirme et ajoute que le brachypode ressort très bien avec son vert fluo. Il ajoute que c'est un très bon outil pour mieux quantifier la surface couverte par les ourlets.

Photo des pelouses calcaires et des bas-marais alcalins de la MAEC Aspé-Suberpeyre

Marie-Emilie termine en présentant les perspectives financières pour 2025 :

Montant TOTAL 2023-2025	réalisé en 2023		réalisé en 2024		estimatif pour 2025	
	montant (€) consoommée	surface (ha)	montant (€)	surface (ha)	montant (€)	surface (ha)
313 800,00 €	111 690,00 €	306	104 441,10 €	286	97 668,90 €	271

Tableau des enveloppes attribuées par la DRAAF sur 2023-2024-2025 pour la mise en place des MAEC.

Il reste donc une enveloppe suffisante pour envisager un contrat MAEC supplémentaire en 2025. Elle précise que le travail d'animation a démarré avec groupement pastoral d'Aspin-Aure. Elle ajoute qu'un budget de 11 jours a été retenu pour un accompagnement avec le Gip-CRPGE en 2025.

Hélène DEVIN ajoute que ce serait intéressant puisque cela ferait une MAEC par site Natura 2000. Elle ajoute que le contexte humain est important, que dans le cadre du GP Aspin-Aure, on leur demande beaucoup de changements. Marie-Emilie explique que l'animation est lancée, mais qu'il est possible qu'elle n'aboutisse pas.

AMENAGEMENTS

Marie-Emilie explique que le sentier thématique qui fait le tour du plateau de Saugué a été mis en place 2017-2018. Elle explique l'objectif de l'année 2025 et de lancer la réimpression des films qui ont été complètement délavés par le soleil. Elle explique qu'un budget de 677€ est prévu à cet effet. Marie-Emilie ajoute que le sentier est devenu depuis peu GR10.

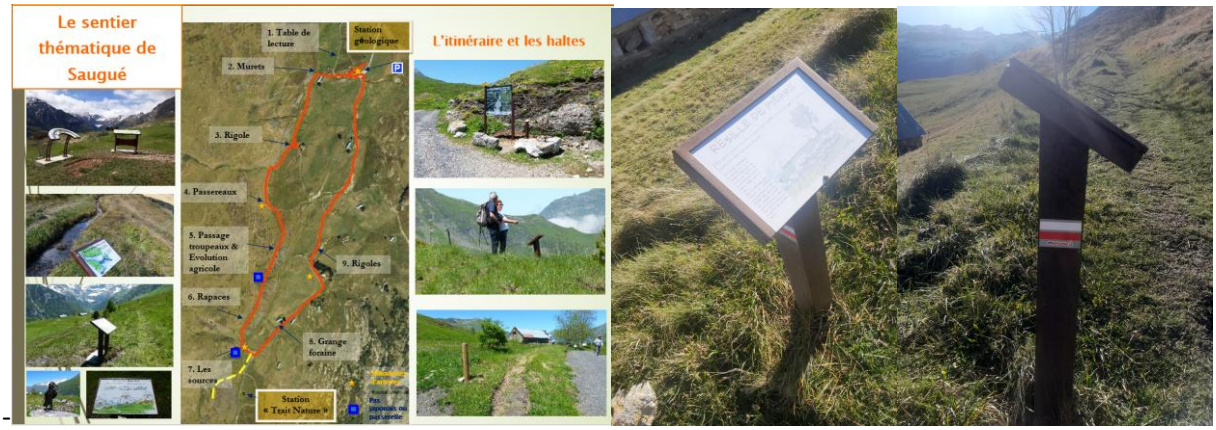

Le sentier thématique de Saugué et les panneaux délavés

M. Jean-Luc LAPLAGNE demande si les films seront plus resistants au soleil. Marie-Emilie ajoute qu'il va être demandé une resistante haute aux UV. Elle explique que le film a tenu 7ans.

COMMUNICATION

- **Les outils existants**

Marie-Emilie rappelle les différents outils qui existent au sein du réseau :

Elle rappelle l'existence de **l'exposition itinérante** disponible au PLVG, et constituée de 21 kakemonos dont 7 sur des thématiques spécifiques (faune, flore, habitats).

Elle présente ensuite, **le film Natura 2000** qui a été primé en 2019 par le grand prix Natura 2000 « Communication », lancé par l'agence française de la biodiversité (aujourd'hui OFB).

Elle explique que c'est un film à la fois technique et esthétique sur le travail opéré par le réseau Natura 2000 dans les Vallées des Gaves. La volonté était que le contenu du film soit accessible au plus grand nombre. Il mélange interviews, actions concrètes de suivis et de sensibilisation, prises de vues « au sol » et avec un drone, dans un format court de 12 minutes, divisé en 5 épisodes. Il est possible de présenter individuellement ces scénettes thématiques pour enrichir une animation spécifique.
Les acteurs au sens propre sont les animateurs Natura 2000, leurs partenaires scientifiques (Conservatoire Botanique, bureaux d'études…), institutionnels (agents des réserves, Parc National des Pyrénées, acteurs locaux des comités de Pilotage), des écoliers lors d'une animation, des agriculteurs…

Le film finalisé a été publié sur YouTube (grand public) et Dailymotion (partenaires administratifs) et relayé par nos partenaires avec leurs outils de communication (sites internet, mailing, Facebook).
Il a également été présenté lors des Comités de Pilotages et diverses réunions locales.

Elle mentionne ensuite **la page Facebook** des sites Natura 2000 en vallées des gaves qui existe depuis 2020.

Elle rappelle également, l'édition d'**un topoguide** diffusé dans les offices de tourisme des différentes vallées, avec une réédition par la CCPVG en 2020. Elle ajoute qu'il faudra prévoir un réapprovisionnement des offices du tourisme en 2024.

Elle ajoute qu'un travail **d'exposition photos** a été mené en 2021 sur les différentes espèces faune/flore/habitat Natura 2000, et mis à disposition du site de Troumouse en priorité pour sensibiliser les visiteurs. L'installation s'est faite courant de l'été 2022/2023. Cette exposition est très appréciée et sera reconduite en 2024.

Une **exposition sur bâche itinérante** a également été réalisée 2023 sur les espèces Natura 2000, afin de mettre en valeur le patrimoine naturel des sites. Elle s'est inspirée de l'exposition réalisée sur Troumouse afin de créer quelque chose de plus amovible et pratique à transporter. Elle montre qu'elle a été utilisée sur un stand tenu lors du festival « l'herbe et le pré », dans la vallée de Troumouse sur le hameau de Héas, le 4 août 2024, avec des animations de proposées.

- **Les animations Natura 2000 de l'été 2024**

Marie-Emilie présente ensuite les animations menées durant l'été. Les animations étaient également payantes comme l'année dernière, et donc déduites de l'enveloppe demandée. Il y a eu en 2024, 6 sorties réalisées avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement), également 4 sorties avec une guide culturelle et un éleveur et l'animatrice Natura 2000, 5 sorties menées par Eco'Dels sous forme ludique, ainsi qu'un travail de formation/sensibilisation pour les accompagnateurs moyennes montagne. Elle explique qu'en tout, ce sont plus de 150 personnes sensibilisées sur site avec 16 sorties proposées sur la période estivale.

Slide présentée en comité de pilotage

Elle mentionne ensuite qu'un gros travail avec les scolaires a démarré depuis 2023. En 2024, ce sont plus de 70 enfants sensibilisés aux sites Natura 2000 et aux habitats. Elle présente le travail effectué avec les diverses écoles, avec une approche « habitats », ce qui est innovant.

Slide présentée en comité de pilotage

Le budget consommé en 2024 était de 5.1624,00€ TTC sur les 6.917,00€ TTC demandé. Un budget de 7.660,00€ TTC est proposé pour l'année 2025 sous réserve de validation par les services de la Région.

- **Un nouvel outil de communication : « la mallette Natura 2000 »**

Marie-Emilie NAVEL présente ensuite le nouvel outil de communication : « **la mallette Natura 2000** », porté par la CCPVG, qui sera disponible pour tous les animateurs de la vallée des gaves.

Elle explique que les animateurs se sont entourés de la REPV (Réseau Education Pyrénées Vivantes) pour concevoir l'outil. Marie-Emilie rappelle que le réseau de l'éducation à l'environnement transfrontalier regroupe 80 structures d'éducation à l'environnement et accompagne des structures afin de concevoir collectivement des outils pédagogiques.

Cinq structures de la REPV (La Bel'Nature, Association Moontanya, Le CPIE de Bigorre, Le Parc National des Pyrénées, D'une montagne à l'autre) ont donc travaillé avec tous les animateurs de la vallée de gaves à la conception de la mallette en 2022. En 2023, elle explique que la réalisation de l'outil a bien débuté et qu'il sera achevé en 2024 avec la production des outils. Elle présente ensuite l'outil dans sa globalité, qui sera constitué notamment de plusieurs petits sacs à dos permettant des animations sur le terrain avec l'intervention d'un médiateur professionnel.

La mallette possèdera **une multitude d'outils** :

- Des outils d'observations (loupes, jumelles).
- Des outils d'identification des espèces Natura 2000 avec 106 silhouettes.
- 4 nappes représentant des habitats spécifiques avec 117 mosaïques permettant de créer des scénarii face aux enjeux de protection de l'environnement (activités humaines/dégradation de l'habitat, adaptation du milieu face au changement climatique …)

L'objectif de la mallette :

- Faire découvrir le réseau Natura 2000.
- Amener le public à devenir « Ambassadeur des richesses patrimoniales des espèces Natura 2000 ».
- Connaître et comprendre la notion d'habitat et les espèces liées ces habitats.
- Faire prendre conscience de la fragilité des habitats et leurs espèces.
- Faire prendre conscience de l'impact du changement climatique/activités humaines sur les habitats et donc des espèces inféodées à ces milieux.

Les utilisateurs :

- Les animateurs Natura 2000 des vallées des Gaves.

- Les accompagnateurs moyenne montagne et éducateurs à l'environnement du territoire répondant à certaines conditions.

Le public ciblé :

- Animations auprès des scolaires du cycle 2 et 3 (CE1 au CM2, voire +).
- Animations auprès des habitants des Vallées des Gaves (familles et socio-professionnels), grand Public.

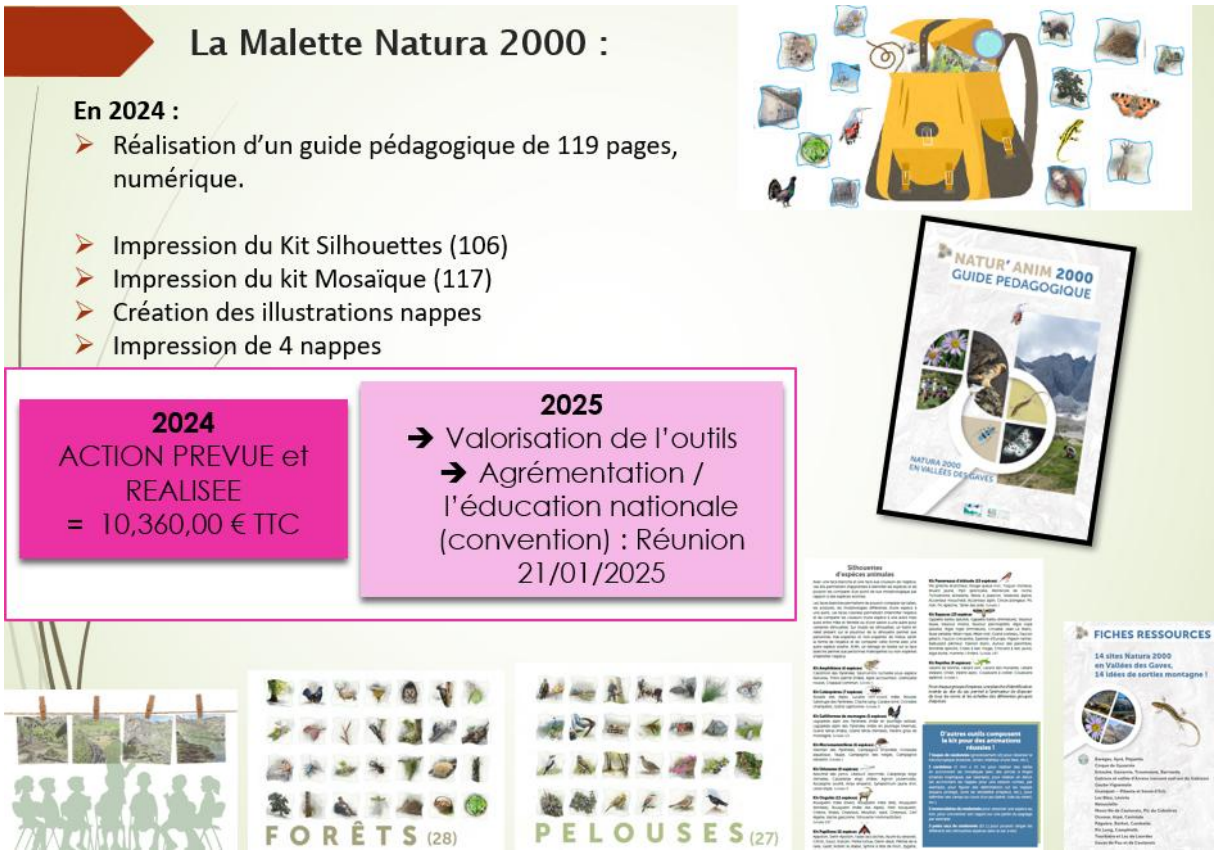

Slide présentée en comité de pilotage

Le budget consommé en 2024 était de 10.320,00€ TTC, pour l'impression des 117 mosaïques, des 106 silhouettes, avec la création des illustrations et l'impression de 4 nappes support des outils. Le guide pédagogique présentant l'outil a également été finalisé. En 2025, Il est prévu de travailler sur la valorisation de l'outil « Mallette » et l'agrément de l'outil auprès de l'éducation nationale. L'outil a été traduit en braille pour les mal- voyants.

François PRUD'HOMME se demande s'il y a de la demande pour ce public-là ? ou est ce qu'il va y avoir des animations organisées pour ce type de public ? Marie-Emilie répond que la démarche reste encore à construire, et qu'il y a de la demande sur Tarbes.

Marie-Emilie explique qu'elle a eu une réunion avec l'éducation nationale pour que la mallette soit agrémentée par conventionnement et qu'elle puisse être utilisée dans toutes les écoles de la vallée des gaves. Une réunion de présentation suivra pour informer tous les potentiels utilisateurs.

Hélène DEVIN se demande s'il y a une mallette par site ? Marie-Emilie explique que pour le moment il n'y en a qu'une d'imprimée.

ANIMATION DES SITES (BUDGETS)

- **Point sur les budgets – actions animation**

Marie-Emilie présente enfin la dernière diapo qui fait état des financements prévus sur les différentes périodes d'animation : de janvier à décembre 2024 et de ceux demandés pour l'année 2025.

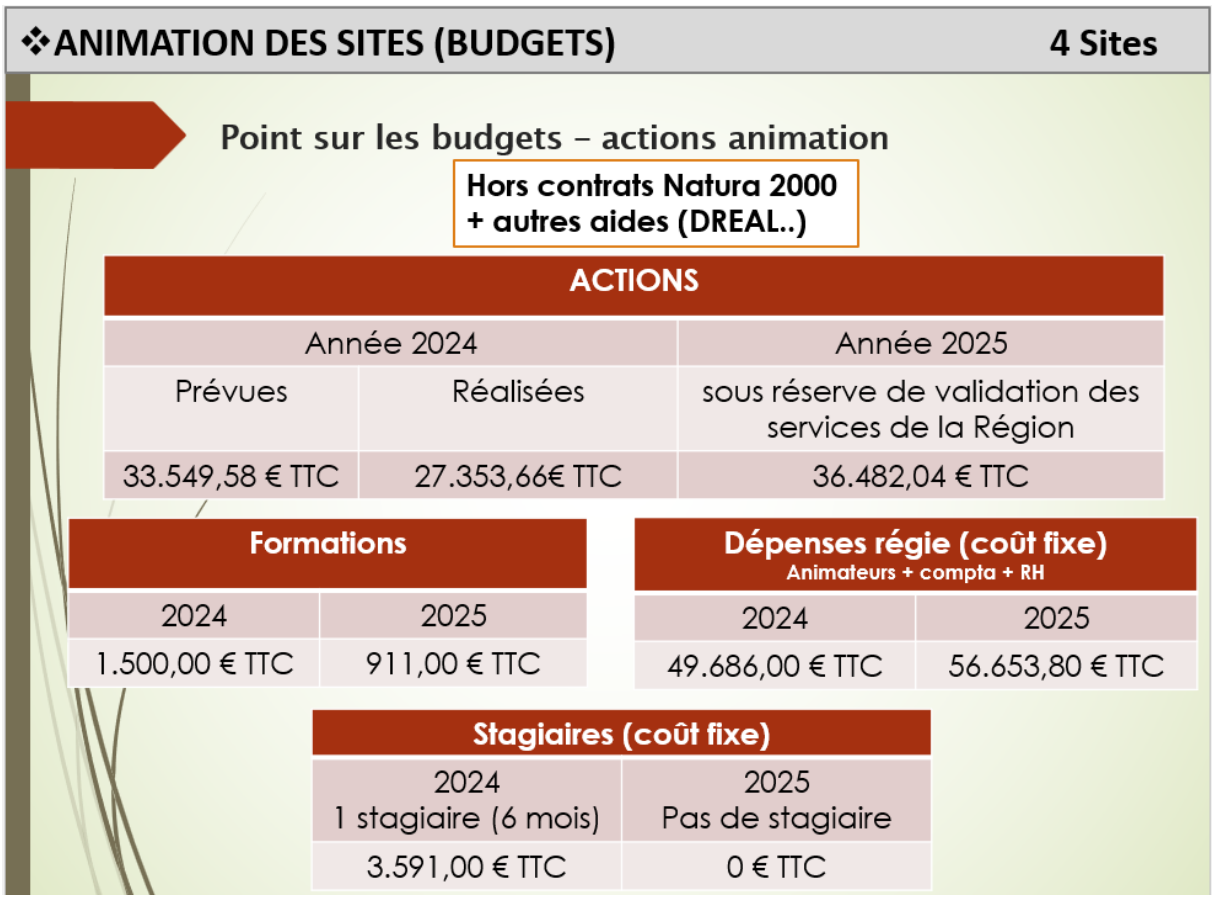

Jean-Bernard SOUBIROU clôture enfin la séance en remerciant tous les participants d'être venus assistés à ce comité de pilotage, et remercie les participants et également l'animatrice pour le travail réalisé durant l'année 2024.

La séance est close à 17h00.

Le Président des 4 sites Natura 2000

Jean-Bernard SOUBIROUS

MAIRIE DE GAVARNIE-GEDRE
HAUTES-PYRENEES